

Rapport d'activité 2024

PORTE-PAROLE DES FAMILLES
EXPERT DE LEURS RÉALITÉS DE VIE
RÉSEAU DE SERVICES AUX FAMILLES
ANIMATEUR ASSOCIATIF

Sommaire

04

CHIFFRES CLÉS DE LA FAMILLE DE LA SOMME

05

PORTE-PAROLE DES FAMILLES

Les représentations

- Cohésion sociale | Vulnérabilités
- Consommation | Budget | Économie Ess
- Logement | Environnement | Transport
- Parentalité | Enfance | Éducation
- Prestation | Droits des familles
- Santé | Handicap | Vieillesse

20

EXPERT DES RÉALITÉS DE VIE DES FAMILLES

Rencontres statutaires | Commissions
Conseil d'administration | Bureau
Projet associatif
Agréments
Réseaux départementaux et régionaux

29

RÉSEAU DE SERVICES AUX FAMILLES

Actions marquantes 2024
Organisation générale
Services supports
Vie associative
Protection juridique des majeurs
Prévention et protection de l'enfance
Actions solidaires et familiales

58

ANIMATEUR ASSOCIATIF

Udaf : Union départementale des associations familiales
Réseau Unaf - Udaf - Uraf
Les mouvements à recrutement général
Les mouvements à recrutement spécifique
Les mouvements indépendants ou non fédérés

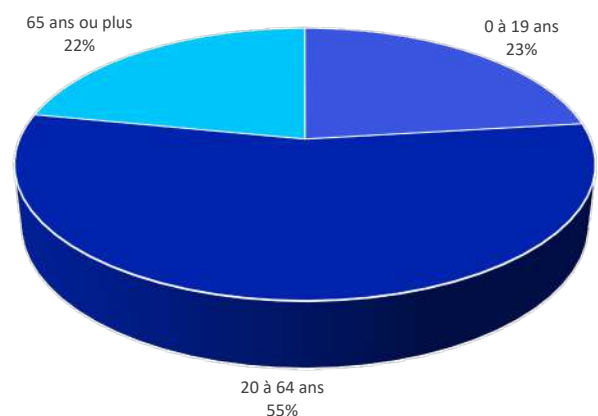
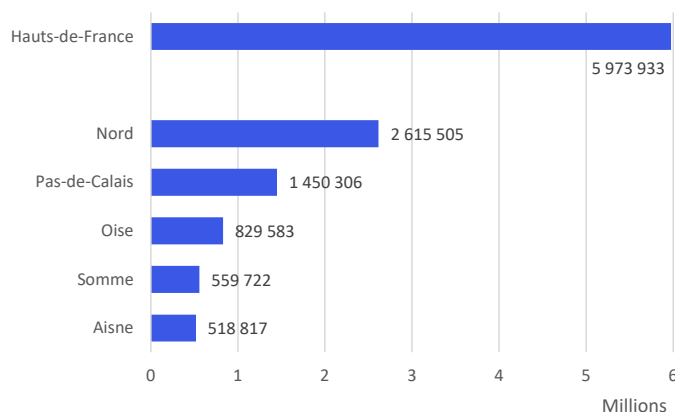
68

GLOSSAIRE

► Chiffres clés* de la Famille de la Somme

559 722

C'est la population de la Somme au 1^{er} janvier 2025.



Les familles

- 158 894 familles
- 68 929 couples sans enfant
- 63 740 couples avec enfant(s)
- 26 225 familles monoparentales
- 13 819 familles nombreuses



5 129 naissances
5 881 décès

1 548 mariages

Taux de pauvreté
16,40 %

1. PORTE-PAROLE DES FAMILLES



- ● Les représentations
 - Cohésion sociale | Vulnérabilités
 - Consommation | Budget | Économie Ess
 - Logement | Environnement | Transport
 - Parentalité | Enfance | Éducation
 - Prestation | Droits des familles
 - Santé | Handicap | Vieillesse

► Cohésion sociale | Vulnérabilités

Cohésion sociale

- Union départementale de l'accueil de l'urgence sociale (Udaus)

L'association a pour objet la détection des situations de pauvreté et de précarité, le traitement des urgences sociales (en particulier par la création et la gestion de services d'urgence sociale), et la coordination et l'harmonisation des demandes et des ressources. Cinq missions : accueillir, aller vers, héberger, coordonner et observer. Elle est un lieu de concertation entre les différents partenaires de l'urgence sociale afin de favoriser la réinsertion sociale des personnes accueillies ; elle vise à promouvoir de nouvelles formes d'intervention en matière de pauvreté, de précarité et d'urgence sociale et à être un interlocuteur permanent des pouvoirs publics et des organismes concernés.

Raymond
Broszniewski

Protection | Droits des personnes

- Commission départementale d'agrément des mandataires judiciaires à la protection des majeurs exerçant à titre individuel

La commission procède à l'étude des candidatures pour la délivrance de l'habilitation à exercer l'activité de Mandataire judiciaire et les auditionne en vue de leur attribuer l'agrément.

Jean-Pierre
Delelis

Le mot du représentant Jean-Pierre Delelis

Il y a peu de séance parce qu'il y a peu de poste qui se libèrent et il n'y a pas de création prévue par la Préfecture et le Département. C'est une représentation intéressante et il faut que l'Udaf soit présente.

Les séances auxquelles j'ai pu assister étaient très intéressantes car nous siégeons avec des représentants officiels du département ainsi que d'autres professionnels mandataires pendant une journée pour déterminer le meilleur candidat. Nous sommes 7 ou 8 personnes et il y a 4 à 5 candidats.

Les avis bien entendu sont divers selon que ceux-ci viennent du Procureur de la république ou d'un professionnel du secteur mais nous tombons assez vite d'accord sur le ou les bons candidats.

► Consommation | Budget | Économie Ess

Consommation | Budget

- *Comité départemental d'inclusion financière (Cdif)*

Le Cdif est un lieu de concertation entre les acteurs locaux de l'inclusion financière. Il réunit les acteurs sociaux (Points conseil budget, associations, etc.), les acteurs bancaires et les acteurs publics sur tout les sujets d'inclusion financière. Ses objectifs sont d'être le relais de l'Observatoire de l'inclusion bancaire (Oib) sur le terrain ; capter au niveau local les préoccupations et attentes en matière d'inclusion financière ; mieux faire connaître les services de la Banque de France à destination des particuliers et des travailleurs sociaux, ainsi qu'à favoriser la coopération au bénéfice des personnes en difficulté financière.

Marie-José
Jumez

Le mot de la représentante Marie-José Jumez

Le principal intérêt de notre représentation au Comité départemental d'inclusion financière de la Banque de France est de venir témoigner des réalités de terrain.

Cela me donne l'occasion de remercier Madame Balédent en charge de l'animation des 5 Points conseil budget portés par l'Udaf qui a longtemps été la représentante de l'Udaf et a pu décrire la réalité des personnes en difficulté souvent confrontées à des difficultés de compréhension de la démarche d'un dossier de surendettement ou même de l'usage des chèques et des cartes bancaires. Nous avons pu également témoigner d'un retour de l'utilisation des espèces, pour une gestion au plus juste du budget.

De même, il est aussi toujours pertinent de rappeler que ce ne sont pas forcément ou obligatoirement les personnes les « plus pauvres » les plus endettées, tout comme pour le non recours aux droits.

- *Commission de surendettement*

La Commission a pour mission de traiter les demandes des particuliers surendettés dans le but de les aider à faire face à leur situation en proposant un plan de remboursement total ou partiel des dettes ou un effacement des dettes au travers d'une procédure de rétablissement personnel.

Lawie
Assam

Économie

- *Comité départemental d'aménagement commercial (Cdac)*

La commission est compétente pour examiner les demandes d'autorisation d'exploitation commerciale. Elle se prononce sur les projets qui lui sont soumis par un vote à bulletins nominatifs. Sont concernés les projets de création d'un magasin ou extension d'un commerce existant d'une surface de vente supérieure à 1 000 m² ; de changement de secteur d'activité d'un magasin d'une surface de vente supérieure à 2 000 m² (ou 1 000 m² pour un commerce à dominante alimentaire) ; de création ou extension d'un ensemble commercial d'une surface de vente supérieure à 1 000 m² ; de réouverture d'un magasin d'une surface de vente supérieure à 1 000 m² après une fermeture pendant 3 ans, ou encore de création ou extension d'un point permanent de retrait par la clientèle d'achats au détails commandés par voie télématique, organisés pour l'accès en automobile.

Pierre
D'Alès

Économie sociale et solidaire

- *Pôle territorial de coopération économique (Ptce) « La ville idéale »*

Véritable outil pour développer des projets coopératifs économiques, innovants et solidaires à l'échelle d'un territoire, les Ptce sont issus de la loi relative à l'économie sociale et solidaire du 31 juillet 2014. Ils donnent un cadre légal et financier à des solutions locales, imaginées par les acteurs du terrain, pour répondre à des problèmes locaux et créer des synergies entre acteurs économiques.

Marion
Henry

Emploi

- *Membre du jury chargé de valider le diplôme permettant l'exercice de professions du secteur funéraire*

Depuis le 1^{er} janvier 2013, l'exercice des professions de maître de cérémonie et de conseiller funéraire et assimilé est subordonné à la détention d'un diplôme comprenant une formation théorique et une évaluation pratique. Les dirigeants et les gestionnaires d'une entreprise, d'une régie ou d'une association de pompes funèbres, doivent également être titulaires du diplôme permettant d'exercer la profession de conseiller funéraire et assimilé et avoir suivi une formation supplémentaire.

Le Préfet établit une liste des personnes habilitées pour être membres du jury dont des représentants des usagers désignés par l'Udaf.

Sébastien Bil
Raymond
Broszniewski

- *Mission locale Picardie Maritime*

Elle a pour fonction d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner les jeunes de 16 à moins de 26 ans sortis du système scolaire en construisant avec eux un parcours personnalisé vers l'emploi. Elle développe des actions spécifiques couvrant les thématiques telles que l'emploi, l'orientation professionnelle et la formation, la santé, le logement, la culture, les loisirs, la citoyenneté. Grâce à l'écoute des attentes et des préoccupations exprimées par les jeunes, elle repère sur son territoire les difficultés rencontrées par le public ainsi que les solutions mobilisables (dispositifs, prestations, partenaires) pour y répondre. Elle est présente sur l'ensemble du Pays des Trois Vallées.

Raymond
Broszniewski

Vie associative

- *Commission départementale de la jeunesse des sports et de la vie associative (Cdjsva)*

La commission concourt à la mise en œuvre des politiques publiques relatives à la jeunesse, à l'éducation populaire, aux loisirs et vacances des mineurs ainsi qu'aux sports et à la vie associative.

Ghilsaine
Lefebvre

- *Maison des associations d'Amiens métropole (Maam)*

La Maam est un lieu d'informations et de services, un centre de ressources de la vie associative.

L'ensemble de l'équipe accueille et accompagne les associations, les porteurs de projets et le grand public ou, éventuellement, les réoriente.

C'est aussi un espace de rencontres et d'échanges interassociatifs.

Marion Henry
Virginie Léglise

- *Commission d'information et de sélection d'appel à projet au sein du Conseil Départemental*

La commission est chargée de l'examen des dossiers de création ou d'extension d'un établissement ou service social ou médico-social. Elle reçoit chaque candidat ayant répondu à un appel à projet afin de rendre un avis à l'autorité compétente.

Marion Henry
Anne Triboulet

► Logement | Environnement | Transport

Logement

- Association départementale pour l'information sur le logement (Adil)

L'Adil est une association loi 1901 qui a pour objet de définir et mettre en œuvre l'ensemble des moyens et méthodes permettant l'information complète, neutre et gratuite du public en matière de logement et d'habitat. Elle a aussi pour vocation à entreprendre des études, recherches et rapports.

Pierre
D'Alès

- Commission de coordination des actions de prévention des expulsions (Ccapex)

La Ccapex est compétente pour examiner l'ensemble des impayés locatifs, y compris lorsque le ménage ne bénéficie pas d'une aide personnelle au logement. Elle examine également les expulsions locatives non liées à des impayés (troubles de voisinage ou de reprise du logement par le bailleur à la fin du bail pour vente ou occupation personnelle).

Toutefois sa compétence doit plutôt concerner les situations les plus complexes de risque d'expulsion pouvant déboucher sur un refus d'aide ou une suspension et les situations d'échec. Elle émet des avis destinés aux instances décisionnelles : caisse d'allocations familiales et caisse de la mutualité sociale agricole en matière d'Apl et d'AL, fonds de solidarité pour le logement et les services préfectoraux dans le cadre de l'exercice du droit de réservation. Elle peut aussi émettre des recommandations à l'intention de l'ensemble des partenaires œuvrant localement à la prévention des expulsions.

Isabelle
Bécart

- Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (Caue)

Il a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le territoire départemental. C'est un organe de concertation entre les acteurs impliqués dans la production et la gestion de l'espace rural et urbain.

C'est un centre de ressources, lieu de rencontres, d'échanges et de diffusion culturelle. Son conseil est accessible à un public varié : particuliers, élus ou services de l'État, professionnels (architecte, artisan...), enseignants, etc.

Pierre
D'Alès

- Conseils d'administration des offices Hlm

Amsom habitat / Baie de Somme habitat (Bdsh) / Société immobilière Picarde (Sip)

Les Offices publics de l'habitat sont des établissements publics locaux à caractère industriel et commercial. Leurs principales compétences sont de construire, améliorer et gérer des logements pour des personnes de ressources modestes, ou défavorisées, construire et acquérir des logements pour les vendre et réaliser toutes constructions nécessaires à la vie économique et sociale des ensembles d'habitations.

Pierre d'Alès
(Amsom et Sip)
Marie-José Jumez
(Bdsh)

Le mot du représentant Pierre D'Alès

La Sip est une société par actions, j'y suis administrateur et président de la commission d'attribution des logements (Cal). Il n'y a qu'une seule Cal qui se réunit 2 à 3 fois par mois pour l'ensemble du parc de 14 000 logements. Je préside également la commission d'examen de l'occupation des logements (Caleol) qui se réunit 1 fois par mois.

Mais la présidence de commissions d'attribution Cal ou Caleol n'est pas de droit, c'est le résultat d'un travail et d'une implication qui permet d'y être nommé par le Conseil d'Administration.

Ces représentations de l'Udaf demandent beaucoup de disponibilité et d'implication afin de connaître les nombreuses réglementations.

Ces représentations permettent de faire le lien avec les services de l'Udaf afin de monter des projets communs comme l'Avdl avec la Sip, d'autres partenariats.

Transport

● *Commission locale des transports publics particuliers de personnes (Cltp)*

La commission établit chaque année un rapport rendant compte de son activité et de l'évolution du secteur des transports publics particuliers de personnes dans le périmètre de son ressort géographique. Ce rapport peut aborder des points comme la satisfaction, sur les plans quantitatif et qualitatif, de la demande de transports publics particuliers de personnes en complémentarité, le cas échéant, avec les transports publics collectifs ; l'économie et l'état de l'offre du secteur ; les offres de formation des conducteurs et les statistiques d'accès aux professions de conducteurs ; ou encore le respect de la réglementation sectorielle.

Raymond
Broszniewski

► Parentalité | Enfance | Éducation

Éducation | Jeunesse

- Association pour la professionnalisation, la recherche, l'accompagnement et le développement en intervention sociale (Apradis)

L'association a notamment pour but de dispenser de la formation pour les métiers du travail social et médico-social.

Marion
Henry

- Conseil départemental de l'Éducation Nationale (Cden)

Le Cden peut être consulté, donner des avis ou formuler des vœux dans les domaines concernant l'organisation et le fonctionnement du service public d'enseignement dans le département ou l'académie. Il est obligatoirement consulté sur :

- La répartition entre les communes intéressées, à défaut d'accord entre celles-ci, des charges des écoles maternelles, des classes enfantines et des écoles élémentaires publiques ;
- La répartition des emplois dans les écoles publiques (carte scolaire) ;
- Le règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires ;
- La structure pédagogique, les modalités d'attribution des moyens en emplois et financiers, les investissements et subventions prévus pour les collèges ;
- Le montant de l'indemnité de logement allouée dans chaque commune aux instituteurs ;
- L'organisation et le fonctionnement des transports scolaires.

Sébastien
Bil

Le mot du représentant Sébastien Bil

Je suis représentant au Cden depuis juillet 2021. Le Cden est sous la présidence de Monsieur le Préfet. En cas d'absence, il est suppléé par le Directeur académique des services de l'Éducation Nationale (Dasen) de la Somme.

Il peut être consulté pour donner des avis ou formuler des vœux dans tous les domaines concernant l'organisation et le fonctionnement du service public d'enseignement dans l'académie.

Les sujets traités sont très divers :

- Les bilans et les perspectives des rentrées scolaires des premiers et seconds degrés ;
- Les transports scolaires ;
- La carte scolaire ;
- La nomination des délégués départementaux ;
- La création ou la fermeture de classes.
- Etc.

Le but de cette représentation est de défendre l'intérêt des familles dans ce domaine qui touche concrètement leur quotidien. Lors de cette représentation, les décisions prises le sont toujours au regard de l'indice de positionnement social (Ips) associé à d'autres indicateurs du territoire. Étant enseignant de formation, cette représentation a suscité chez moi une appétence particulière. Papa de deux jeunes garçons, le domaine de l'école est un sujet, je le sais, au combien important pour toutes les familles

Parentalité

- *École des parents et des éducateurs (Epe)*

L'Epe de la Somme est un établissement ouvert à tous les parents. Elle est gérée par l'Apradis. Les services s'adressent aux familles, aux parents, aux jeunes mais également aux professionnels.

L'Epe propose des actions de soutien à la parentalité en partenariat avec les acteurs concernés sur le territoire de la Somme. Ces actions respectent les finalités et les valeurs de la Fédération nationale des écoles de parents et des éducateurs (Fnepe) et ont pour objectif d'appréhender les questions de parentalité, réfléchies de façon individuelle ou en groupe pour permettre aux parents de retrouver leur place au sein de la famille ; réaffirmer leurs compétences dans l'éducation ; trouver un lieu d'écoute et de questionnements.

Virginie
Léglise

Protection de l'enfance

- *Commission d'agrément pour l'adoption*

Cette commission émet un avis motivé destiné au président du Conseil Départemental sur les demandes des familles ou des personnes qui souhaitent pouvoir adopter.

Miriam Féry
Françoise Delelis

- *Conseil de famille des pupilles de l'État (Cfpe)*

Le Cfpe est un organe chargé de la tutelle des pupilles de l'État avec le représentant de l'État dans le département qui possède seul la qualité de tuteur. Il examine la situation de chaque pupille de l'État au moins une fois par an. L'accord du tuteur et du conseil doivent être recueillis avant chaque décision relative au lieu ou au mode de placement, et après recueil par ces derniers de l'avis du mineur si celui-ci est capable de discernement. Il donne notamment son consentement à l'adoption lorsque celui-ci ne peut être fourni par les parents de l'enfant et doit prendre toutes les mesures d'urgence nécessaires lorsque le mineur se trouve dans une situation de danger grave et manifeste.

Miriam Féry
Françoise Delelis
Pierre-Antoine Dubois
Edith Vidal

- *Observatoire départemental de la protection de l'enfance (Odpe)*

L'Odpe a pour mission : 1° De recueillir, d'examiner et d'analyser les données relatives à l'enfance en danger dans le département ; 2° D'être informé de toute évaluation des services et établissements intervenant dans le domaine de la protection de l'enfance ; 3° De suivre la mise en œuvre du schéma départemental et de formuler des avis ; 4° De formuler des propositions et avis sur la mise en œuvre de la politique de protection de l'enfance dans le département.

L'Odpe établit des statistiques qui sont portées à la connaissance de l'assemblée départementale et transmises aux représentants de l'État et de l'autorité judiciaire.

Marion
Henry

- *Comité départemental pour la protection de l'enfance (Cdpe)*

Il s'inscrit en complémentarité de l'Odpe sur lequel il pourra s'appuyer en matière de données et d'analyses et de propositions produites notamment dans le cadre du suivi du schéma départemental de la protection de l'enfance.

Marion
Henry

► Prestation | Droits des familles

Action sociale

● Centre communal (intercommunal) d'action sociale (Ccas/Cias)

Les Ccas/Cias animent une action générale de prévention et de développement social dans la commune ou l'intercommunalité, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Ils peuvent intervenir sous forme de prestations remboursables ou non-remboursables. Ils participent à l'instruction des demandes d'aide sociale dans les conditions fixées par voie réglementaire. Ils transmettent les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité. Les Ccas/Cias peuvent créer et gérer en services non personnalisés des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

131 représentants
au 31/12

Droits des familles

● Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (Cdca)

Le Cdca est une instance consultative. Il renforce la démocratie participative au niveau local et facilite la co-construction des politiques publiques territoriales en concertation avec les usagers et leurs proches, les représentants institutionnels locaux et les professionnels du secteur de l'âge et du handicap. Cette instance permet en effet d'allier l'expérience des usagers à l'expertise des professionnels afin d'évaluer les besoins puis de proposer des initiatives adaptées. Afin de répondre aux spécificités propres à chaque public, l'instance est composée de deux formations spécialisées, l'une pour les questions relatives aux personnes handicapées et l'autre pour les personnes âgées. médico-sociaux.

Sébastien Bil
Ghilsaine Lefebvre

● Cercle de Théia

L'association Cercle de Théia a pour but d'agir pour l'égalité, lutter contre les discriminations, et soutenir la recherche contre le cancer.

Pour mener à bien ses objectifs, l'association mène différentes actions comme la mise en place de l'Observatoire de l'Égalité de la Somme, l'organisation des Nuits de l'Égalité qui sont des rendez-vous annuels dédiés à la sensibilisation et à la mobilisation pour l'Égalité entre les femmes et les hommes, etc.

Pour soutenir la lutte contre le cancer, l'association organise et/ou participe à des événements notamment pendant le mois d'Octobre Rose.

Sébastien Bil
Marion Henry

Institutions

● Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser)

Le Ceser remplit une mission de consultation auprès des instances politiques de la région. Il ne prend aucune décision mais émet des avis, par lesquels il participe à l'administration de la région.

Le Ceser « a pour mission d'informer le Conseil Régional sur les enjeux et conséquences économiques, sociaux et environnementaux des politiques régionales, de participer aux consultations organisées à l'échelle régionale, ainsi que de contribuer à des évaluations et à un suivi des politiques publiques régionales » selon l'article L4134-1 du code général des collectivités territoriales (Cgct).

Ghilsaine
Lefebvre

Prestations

● Caisse d'allocations familiales (Caf)

La Caf a pour mission d'assurer le service des prestations familiales dues aux salariés de toute profession, aux employeurs et aux travailleurs indépendants des professions non-agricoles ainsi qu'à la population non-active. Elle assure également le service de prestations autres que familiales telles que l'allocation logement à caractère social, l'Aah, le Rsa. Ces prestations sont financées par l'État et/ou le Département. La Caf applique les orientations et les priorités définies par la convention d'objectifs et de gestion signée entre la Cnaf et l'État.

Suppléants :
Ingrid Dordain, Christelle
Durauchel, Philippe
Lefebvre, Viviane
Maillard

Titulaires :
Sébastien Bil, Charles
Daune, Abdel Medjamia,
Véronique Roullier

● Caisse primaire d'assurance maladie (Cpam)

La Cpam a pour mission d'affilier les assurés sociaux et gérer leurs droits à l'assurance maladie ; de traiter les feuilles de soins et assurer le service des prestations d'assurance maladie et d'accidents du travail/maladies professionnelles (remboursement des soins, paiement des indemnités journalières, avance des frais médicaux aux bénéficiaires de la Css, ...) ; d'appliquer chaque année, en relation avec les professionnels de santé, un plan d'action en matière de gestion du risque ; de développer une politique de prévention et de promotion de la santé (dépistage des cancers, des déficiences, etc.) ; d'assurer une politique d'action sanitaire et sociale par des aides individuelles aux assurés et des aides collectives au profit d'associations.

Patrick Carpentier
Sabrina Aubert

● Caisse de mutualité sociale agricole (Msa)

La Caisse de Msa a pour mission de gérer les régimes obligatoires de protection sociale des salariés et non-salariés des professions agricoles. Elle peut être autorisée à gérer des régimes complémentaires d'assurance maladie, maternité, invalidité et de vieillesse pour les personnes non salariées des professions agricoles, dans des conditions fixées par décret en Conseil d'État.

Anne-Sophie
Théron

Le mot de la représentante Anne-Sophie Théron

Depuis 2020, je représente l'Udaf au Conseil d'administration et au Bureau de la Msa Picardie. Etant agricultrice et ayant enseigné pendant 25 ans en Mfr, je me suis très vite intégrée et j'ai pu participer à différentes commissions et actions de terrain.

J'exerce mon rôle de représentante familiale au sein de différentes instances comme le Comité plénier actions sanitaire et sociale (Cpass) qui vise à répondre aux besoins spécifiques des familles, des jeunes, des personnes en situation de précarité ou de handicap ou des personnes âgées.

Je suis également au Comité plénier santé sécurité au travail (Cpss) où la prévention est mise en avant à la fois auprès d'exploitants agricoles et de salariés agricoles.

A cela s'ajoute ma représentation à la Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie (Marpa) - résidence autonomie - où je suis à la fois au Conseil d'administration et au bureau ainsi qu'aux assemblées de secteur, où tous les délégués Msa se retrouvent pour échanger des informations sur les activités de la Msa ou des questionnements.

Enfin, je participe également à des commissions paritaires des orthophonistes et orthoptistes de la Somme où professionnels, administratifs et élus de la Cnam et de la Msa échangent et proposent des solutions à des problèmes rencontrés sur le terrain.

Ma mission me demande un réel investissement en temps. J'essaie de la concilier avec mon activité professionnelle car mon rôle de représentante familiale m'apporte beaucoup de satisfaction.

Défendre les familles de nos territoires me tient à cœur.

● Comité départemental des services aux familles (Cdsf)

Le Cdsf est une instance de réflexion, de conseil, de proposition et de suivi concernant toutes questions relatives à l'organisation, au fonctionnement, au maintien et au développement des services aux familles. Il s'inscrit dans la dynamique initiée en 2014 avec le déploiement des Sdsf qui constituent le principal levier d'action des Cdsf.

Udaf :
Sébastien Bil, Marion Hervy
Parents :
Emilie Godefroy,
Ghislaine Lefebvre

► Santé | Handicap | Vieillesse

Santé

• Comité de coordination régional de la lutte contre les Ist et le Vih (Corevih)

Le Corevih intervient dans la coordination de la lutte contre le Vih et de la prise en charge globale des personnes vivant avec le Vih à l'échelle de la région des Hauts-de-France. Il a récemment vu son champ de compétences s'élargir à l'ensemble des infections sexuellement transmissibles et à la santé sexuelle. Il fédère et met en lien l'ensemble des acteurs de la santé sexuelle intervenant dans le champ de la prévention, du dépistage, du soin, de l'accompagnement ou encore de la recherche. Les acteurs concernés sont l'ensemble des professionnels, des bénévoles et des usagers de la lutte contre le Vih, les Ist et les hépatites virales.

Sébastien
Bil

• Commission de l'activité libérale

Centres hospitaliers : Abbeville / universitaire Amiens

La commission se saisit de toute question relative à l'exercice de l'activité libérale. Par exemple, elle saisit le directeur de l'établissement et le président de la commission médicale d'établissement dans les cas où elle est informée de difficultés rencontrées dans l'organisation des activités médicales publiques du fait de manquements d'un praticien. Elle peut également soumettre aux autorités toute question ou proposition relative à l'activité libérale des praticiens. Elle définit un programme annuel de contrôle des conditions d'exercice de l'activité libérale au sein de l'établissement et établit chaque année un rapport sur l'ensemble des conditions dans lesquelles s'exerce cette activité au sein d'établissement. Ce dernier est communiqué, pour information, à la commission médicale d'établissement, au conseil de surveillance, à la commission des usagers, au directeur de l'établissement et au directeur général de l'agence régionale de santé.

Raymond
Broszniewski

• Commission des usagers (Cdu)

*Centres hospitaliers : Albert / intercommunal Baie de Somme / Corbie / Doullens / Etablissement public de santé mental (Epsm) de la Somme / Péronne
Cliniques : Sainte Isabelle / du Campus / du Val d'Aquennes*

Elle participe à l'élaboration de la politique menée dans l'établissement en ce qui concerne l'accueil, la prise en charge, l'information et les droits des usagers. Elle est associée à l'organisation des parcours de soins ainsi qu'à la politique de qualité et de sécurité élaborée par la commission ou la conférence médicale d'établissement. Elle se saisit de tout sujet portant sur la politique de qualité et de sécurité, elle fait des propositions et est informée des suites données. Elle est informée des événements indésirables graves (Eig) et des actions menées par l'établissement pour y remédier. Elle recueille les observations des associations de bénévoles dans l'établissement. Elle propose un projet des usagers exprimant

Christophe Ghys (Clinique du Campus),
Renaud Le Mesre de Pas (Chibs),
Philippe Lefebvre (Clinique du Val
d'Aquennes),
Abdel Medjamia (Epsm),
Bénédicte Six (Ch Péronne),
Marie-Josée Soirant (Ch Albert, Ch
Corbie et Ch Doullens),
Anne-Sophie Théron (Clinique
Sainte Isabelle)

leurs attentes et leurs propositions après consultation des représentants des usagers et des associations de bénévoles. Elle est informée de l'ensemble des réclamations déposées par les usagers ainsi que des suites qui leur sont données.

Le mot du représentant Philippe Lefebvre

Depuis décembre 2024, j'ai été nommé représentant des usagers de la clinique du Val d'Aquennes située à Villers Bretonneux. Après une formation dispensée par France Assos Santé en février 2025, j'ai assisté à ma première commission des usagers (Cdu). Le rôle des représentants des usagers a pour but d'examiner les questionnaires de satisfaction et ainsi pouvoir distinguer les points positifs et négatifs afin d'optimiser le séjour des patients.

● *Conseil de surveillance des établissements publics de santé*

Centres hospitaliers : Abbeville / intercommunal Baie de Somme / Doullens / Ham / Montdidier/Roye / Etablissement public de santé mental (Epsm) de la Somme

Le Conseil de surveillance délibère sur :

- 1° Le projet d'établissement ;
- 2° La convention constitutive des centres hospitaliers universitaires et les conventions passées ;
- 3° Le compte financier et l'affectation des résultats ;
- 4° Toute mesure relative à la participation de l'établissement à une communauté hospitalière de territoire dès lors qu'un centre hospitalier universitaire est partie prenante ainsi que tout projet tendant à la fusion avec un ou plusieurs établissements publics de santé ;
- 5° Le rapport annuel sur l'activité de l'établissement présenté par le directeur ;
- 6° Toute convention intervenant entre l'établissement public de santé et l'un des membres de son directoire ou de son conseil de surveillance ;
- 7° Les statuts des fondations hospitalières créées par l'établissement.

Il donne son avis sur : la politique d'amélioration continue de la qualité, de la sécurité des soins et de la gestion des risques ainsi que les conditions d'accueil et de prise en charge des usagers ; les acquisitions, aliénations, échanges d'immeubles et leur affectation, les baux de plus de dix-huit ans, les baux emphytéotiques et les contrats de partenariat ; et le règlement intérieur de l'établissement. Il exerce le contrôle permanent de la gestion de l'établissement.

● *Conseil territorial de santé (Cts) de la Somme*

Cette instance, réunissant l'ensemble des financeurs, offreurs de services de santé, collectivités territoriales et bien sûr les usagers, a vocation à devenir le parlement territorial de santé. Le conseil participe à la réalisation du diagnostic territorial partagé ; il contribue à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du projet régional de santé, en particulier sur les dispositions concernant l'organisation des parcours de santé ; il est informé des créations de plateformes territoriales d'appui à la coordination des parcours de santé complexes ainsi que de la signature des contrats territoriaux et locaux de santé.

Raymond Broszniowski (Chibs,
Ch Ham, Ch Montdidier/Roye),
Renaud Le Mesre de Pas
(Chibs),
Abdel Medjamia (Epsm),
Marie-Josée Soirant (Ch
Doullens).

Ghilsaine
Lefebvre

Les conseils territoriaux de santé peuvent adresser au directeur général de l'agence régionale de santé des propositions pour améliorer la réponse aux besoins de la population sur le territoire, notamment sur l'organisation des parcours de santé.

- *France assos santé*

France Assos Santé est le nom choisi par l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé afin de faire connaître son action comme organisation de référence pour représenter les patients et les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts.

Forte d'une mission officiellement reconnue par son inscription dans le code de la santé publique via la loi du 26 janvier 2016, France Assos Santé a été créée en mars 2017 à l'initiative de 72 associations nationales fondatrices, en s'inscrivant dans la continuité d'une mobilisation de plus de 20 ans pour construire et faire reconnaître une représentation des usagers interassociative forte.

Notre volonté est ainsi de permettre que s'exprime la vision des usagers sur les problématiques de santé qui les concernent au premier chef, par une voix puissante, audible et faisant la synthèse des différentes sensibilités afin de toujours viser au plus juste de l'intérêt commun.

Sébastien
Bil

Vieillesse | Autonomie

- *Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (Crsa)*

La Crsa est une instance majeure de la démocratie sanitaire. C'est un lieu d'expression et de propositions traitant des besoins en santé de la région et des actions à mettre en place pour améliorer la santé de la population et pour développer l'efficacité du système de santé.

Raymond
Broszniewski

2. EXPERT DES RÉALITÉS DE VIE DES FAMILLES



- Rencontres statutaires | Commissions
- Conseil d'administration | Bureau
- Projet associatif
- Agréments
- Réseaux départementaux et régionaux

► Rencontres statutaires | Commissions

Assemblées générales ordinaire et extraordinaire



- Elles se sont tenues le 30 mai 2024 dans les locaux de l'Udaf de la Somme à Amiens.
- L'assemblée extraordinaire avait pour objet la modification de deux articles des statuts. La première modification portait sur l'article 2 afin de permettre à l'Udaf de s'inscrire sur les listes du tribunal pour l'exercice de la médiation ; et la seconde modification portait sur l'article 10 afin d'ouvrir quelques sièges au sein du Conseil d'administration de l'Udaf aux adhérents non-votants. Adoptés à l'unanimité, les statuts ont été agréés par le Conseil d'administration de l'Unaf lors de sa séance du 22 novembre 2024.
- L'Assemblée générale s'est déroulée selon l'ordre du jour statutaire dans lequel se succèdent les présentations des rapports d'activité et financier, les rapports du Commissaire aux comptes, le budget prévisionnel, le rapport de la Commission de contrôle et le rapport moral du président. Ces présentations ont été ponctuées par plusieurs interventions : la présentation de la nouvelle association adhérente Aid'ensemble - innover le quotidien, le témoignage du représentant de l'Udaf président de la Caf de la Somme, et trois illustrations d'activités menées au sein de l'Udaf (deux faites par des salariés pour la médiation et l'accompagnement des tiers de confiance, et une par un bénévole actif dans le projet de tiers-lieu à destination des proches aidants).

Conseil d'administration

- Il s'est réuni à six reprises sur les quatre exigés par les statuts : les 14 mars, 29 avril (en visio), 27 juin, 11 septembre (par correspondance), 17 octobre et 5 décembre (en visio).
- Le Conseil d'administration a tous les pouvoirs utiles au fonctionnement de l'Udaf.
- Il représente un taux moyen de participation de 60 % en 2024. Sur 25 administrateurs au 31 décembre 2024, 4 ont assisté à l'ensemble des conseils d'administration et 9 ont été présents à cinq sur six.

- Les grands sujets traités en 2024 :

- L'étude des listes des adhérents des associations membres.
- Le suivi budgétaire de l'Udaf.
- Le suivi des travaux des commissions.
- Le suivi des représentations familiales.
- La vente des locaux rue Haute des Tanneurs.
- Le suivi des actualités des services aux familles gérées à l'Udaf et leur développement.
- La mise en œuvre d'un audit au sein de l'Udaf.
- L'ouverture de nouveaux services aux familles : le Laep itinérant La Coccinelle, le tiers-lieu Autrement pour les proches aidants et le projet de lieu ressource parentalité.

Bureau

- Il s'est réuni à cinq reprises sur les deux exigés par les statuts : les 25 janvier, 28 mars, 13 juin, 26 septembre et 14 novembre.
- Le Bureau est un organe collégial d'informations et d'échanges sur les dossiers en cours. Il prépare également les ordres du jour des Conseils d'administration.
- Il est composé du président, Sébastien Bil ; de six vice-président(e)s : Ziad Abdoune, Christophe Ghys, Marie-José Jumez, Philippe Lefebvre, Silvio Sarnataro et Anne-Sophie Théron ; de la trésorière, Ghislaine Lefebvre ; et de la secrétaire, Martine Tekaya.

Commission de contrôle

- Elle s'est réunie à deux reprises : les 22 février et 16 avril.
- La commission est chargée de s'assurer du suivi statutaire du fonctionnement de l'Udaf. Elle vérifie les listes d'adhérents des associations familiales et sections. Elle valide les candidatures et les désignations au Conseil d'administration. Elle se charge de la préparation statutaire des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire. Elle effectue des visites sur site auprès des associations adhérentes. Enfin, elle formule un avis pour le Conseil d'administration concernant les demandes d'agrément des nouvelles associations.
- Elle est composée d'un président, Silvio Sarnataro ; d'administrateurs : Raymond Broszniowski, Christophe Ghys et Marie-Josée Soirant, de la directrice générale et de la responsable de la vie associative.

Commission technique finances

- Elle s'est réunie à six reprises : les 24 janvier, 15 février, 20 mars, 18 avril, 6 juin et 19 septembre.
- La commission est chargée de suivre les éléments budgétaires de l'Udaf (gestion financière, bilan de l'exercice, préparation des budgets, etc.), ainsi que les questions relatives aux ressources humaines et à la politique sociale.
- Elle est composée d'une présidente, Ghislaine Lefebvre ; d'administrateurs : Zyad Abdoune, Denis Attoumbre, Marie-Pierre Bellet, Sébastien Bil, Marie-José Jumez et Véronique Roullier ; de la directrice générale, du responsable des services financiers et de la directrice des ressources humaines.

Commission des services

- Elle s'est réunie à trois reprises : les 13 mars, 5 juin et 20 novembre.
- La commission est chargée de traiter : les dossiers sensibles, le respect des droits des usagers et l'activité des services.
- Elle est composée d'un président, Silvio Sarnataro ; d'administrateurs : Zyad Abdoune, Patrick Carpentier, Jean-Michel Gadiffet, Christophe Ghys, Abdel Medjamia et Véronique Roullier ; de la directrice générale ; de la directrice des ressources humaines ; de membres de l'encadrement ; et de deux membres du Comité social et économique (Cse).

Commission projet associatif et communication

- Elle s'est réunie à deux reprises : les 8 février et 5 septembre.
- La commission est chargée de construire et de suivre la politique de communication de l'Udaf. Elle a également en charge la construction et le suivi du projet associatif.
- Les membres salariés de la commission tiennent également une commission communication dite interne.
- Elle est composée d'un président, Philippe Lefebvre ; d'administrateurs : Sébastien Bil, Jean-Pierre Doutreligne, Jean-Michel Gadiffet et Dominique Gomart ; de membres de l'encadrement et de salariés non cadres.

Commission logement

- Elle s'est réunie deux fois : les 25 mars et 7 octobre.
- La commission est chargée d'effectuer une veille de l'actualité du logement. Elle suit la représentation logement et les projets liés à cette thématique.
- Elle est composée d'un président, Zyad Abdoune ; d'administrateurs : Denis Attoumbre, Pierre d'Alès, Dominique Gomart, Marie-José Jumez, Marie-Claude Pillon, Silvio Sarnataro et de membres de l'encadrement.

Commission parentalité

- Elle s'est réunie sept fois : les 1 février, 4 et 8 avril, 22 mai, 1^{er} juillet, 12 septembre et 18 novembre.
- La commission réalise une veille de l'actualité parentalité. Elle assure le suivi de la représentation et les projets en lien avec la parentalité.
- Elle est composée d'une présidente, Anne-Sophie Théron ; d'administrateurs : Marie-Pierre Bellet, Sébastien Bil, Ghislaine Lefebvre et Martine Tekaya et de membres de l'encadrement.

Commission responsabilité sociétale des organisations (Rso)

- Elle s'est réunie à trois reprises : les 9 avril, 3 septembre et 3 octobre.
- La commission est chargée de la gestion des impacts économiques, sociaux et environnementaux de l'Udaf ainsi que de la qualité de vie et des conditions de travail.
- Elle est composée d'une présidente, Marie-José Jumez ; d'administrateurs : Sébastien Bil, Patrick Carpentier, Ghislaine Lefebvre, Philippe Lefebvre et Brigitte Lenoir, de membres de l'encadrement et de salariés non cadres.
- Les membres ont suivi une formation de deux journées les 1er et 2 octobre.

Commission santé

- Elle s'est réunie trois fois : les 12 février, 22 mai et 5 novembre.
- La commission est chargée d'effectuer une veille de l'actualité santé. Elle suit la représentation santé et les projets liés à cette thématique.
- Elle est composée d'un président, Christophe Ghys ; d'administrateurs : Raymond Broszniowski, Jean-Pierre Doutreligne, Dominique Gomart, Brigitte Lenoir, Abdel Medjamia, Marie-Claude Pillon, Marie-Josée Soirant et Martine Tekaya, ainsi que de membres de l'encadrement.

Conférence départementale des mouvements

- Elle s'est réunie à deux reprises sur un minimum de deux rencontres exigées par son règlement intérieur : les 22 mars et 4 octobre.
- La conférence est un lieu de concertation, d'études et d'informations réciproques entre tous les mouvements familiaux ou associés. Elle débat sur les préoccupations des mouvements membres et échange sur les dossiers d'actualité traités au sein de leur propre structure. Il s'agit d'une instance consultative du Conseil d'administration de l'Udaf sur des thèmes dont celui-ci la saisit régulièrement.
- Elle est composée des confédérations, fédérations ou associations familiales adhérentes et des membres associés. L'Udaf assure son secrétariat et dans ce but, la directrice générale et le service de la vie associative y participent.

Séminaire des administrateurs

- Il s'est tenu à une reprise le 6 avril.
- Plusieurs administrateurs se sont prêtés au jeu de la fresque du climat qui permet à chacun de comprendre le fonctionnement, l'ampleur et la complexité des enjeux liés aux changements climatiques afin de se les approprier et d'agir.



► Conseil d'administration | Bureau

Suite à l'Assemblée générale du 25 mai 2023
et au Conseil d'administration du 17 octobre 2024

Bureau

Président : M. Sébastien BIL
Vice-président : M. Zyad ABDOUNE
Vice-président : M. Christophe GHYS
Vice-présidente : Mme Marie-José JUMÉZ
Vice-président : M. Philippe LEFEBVRE
Vice-président : M. Silvio SARNATARO
Vice-présidente : Mme Anne-Sophie THERON
Secrétaire : Mme Martine TEKAYA
Trésorière : Mme Ghislaine LEFEBVRE

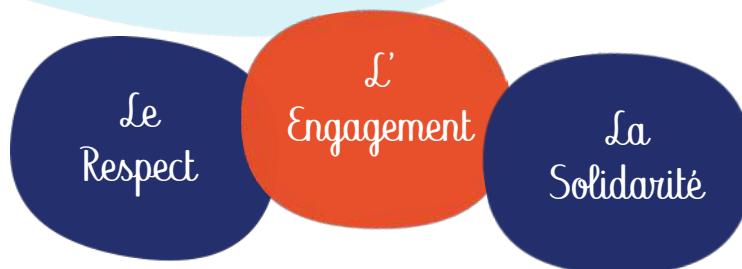
Administrateurs

M. Denis ATTOUMBRÉ
Mme Marie-Pierre BELLET
M. Raymond BROZNIOWSKI
M. Patrick CARPENTIER
M. Pierre D'ALÈS
M. Jean-Pierre DELELIS
M. Jean-Pierre DOUTRELIGNE
M. Jean-Michel GADIFFET

M. Dominique GOMART
Mme Brigitte LENOIR
Mme Viviane MAILLARD
Mme Patricia MALTERRE
M. Abdel MEDJAMIA
Mme Marie-Claude PILLON
Mme Véronique ROULLIER
Mme Marie-Josée SOIRANT

► Projet associatif

Les valeurs



Les objectifs et actions

Accueillir

- Accueillir et intégrer les administrateurs : livret d'accueil.
- Intégrer une présentation des associations adhérentes et de la Vie associative dans le Parcours Nouveaux entrants salariés.
- Diffuser largement les évènements des associations adhérentes.

REALISÉ

Améliorer la qualité

- Déployer un process de gestion des réclamations :
 - Formaliser et mettre en œuvre le processus de prise en charge des réclamations.
 - Définir et intégrer le pilotage dans les tableaux de bord et rapports d'analyses.
 - Mettre en place un comité paritaire.
- Développer la participation des personnes accompagnées :
 - Formaliser le cadre de travail.
 - Inclure les administrateurs.
 - Faire avec les usagers, les salariés.
 - Organiser des rencontres pour les usagers des services.

REALISÉ

REALISÉ

Faire réseau

- Accueillir les rencontres Présidents-Directeurs des Udaf/Uraf en mars 2023 à Amiens.
- Réussir l'inauguration des nouveaux locaux en terme de réseau partenaire local.
- Améliorer la Fête des Familles : coordonner l'accessibilité, renforcer la communication, rendre acteurs les familles et les associations familiales, rendre plus attractive la Fête des Familles.

REALISÉ

Faire ensemble à l'Udaf

- Organiser des temps de présentation des associations et des services de l'Udaf lors des réunions institutionnelles.
- Faire connaître les associations qui composent l'Udaf en interne comme en externe.
- Organiser des rendez-vous annuels communs entre administrateurs et salariés (Séminaire Vie associative, journée institutionnelle).

REALISÉ

Soutenir et accompagner la proche-aidance

- Réaliser un état des lieux des besoins et des ressources.
- Déployer un dispositif de répit et ou de médiation.

REALISÉ

Démarche Responsabilité sociétale des organisations (Rso)

- Démarche transversale.

REALISÉ

► Agréments

Domiciliation – Par la Ddets

L'agrément, obtenu en septembre 2022 pour 5 ans, se veut généraliste et autorise l'Udaf à domicilier toute personne. Ainsi, ces personnes pourront attester d'une adresse administrative dans le but de faire valoir leurs droits civils, civiques et sociaux.

Reçu le
01/09/2022
pour 5 ans

Santé – Par l'Arts

Reçu le
2/11/2022
pour 5 ans

L'agrément permet à l'Udaf de représenter les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique pour défendre les droits et porter la parole de l'ensemble des usagers. Il certifie que l'Udaf est une association œuvrant dans le domaine de la santé et de la prise en charge des malades. Elle peut ainsi faire des propositions sur l'évolution du système de santé et sur les politiques de santé au niveau régional et mettre en place des actions pour les familles dans ce domaine.

Ingénierie sociale financière et technique (Isft) – Par la Ddcs

L'agrément permet à l'Udaf de gérer des activités dans le domaine du logement, notamment en terme d'insertion par le logement ou d'hébergement des personnes défavorisées. Les activités sont l'accueil, le conseil, l'assistance administrative et financière, juridique et technique des personnes défavorisées, handicapées et vieillissantes pour l'amélioration ou l'adaptation de leur logement ; l'accompagnement social pour faciliter l'accès ou le maintien dans le logement ; l'assistance aux requérants dans le cadre de la procédure droit au logement opposable ; la recherche de logements ; ou encore la participation aux réunions des commissions d'attribution des organismes Hlm dans le cadre de la représentation des familles.

Reçu le
26/06/2020
pour 5 ans

Intermédiation locative et de gestion locative sociale (Iml/Gls) – Par la Ddcs

Reçu le
26/06/2020
pour 5 ans

L'agrément permet à l'Udaf de gérer des activités dans le domaine du logement notamment en terme d'inter-médiation locative. Ce dispositif permet de sécuriser et de simplifier la relation entre le locataire et le bailleur grâce à l'intervention d'un tiers social.

► Réseaux départementaux et régionaux

L'Udaf est présente au sein de plusieurs réseaux de travail en partenariat :

- Le schéma départemental des services aux familles (Sdsf) dont son comité technique, le comité petite enfance et trois groupes de travail (jeunesse, communication aux familles et communication aux élus).
- Les sept réseaux parentalité implantés sur les territoires des Communautés de communes Val de Somme, Grand Roye, Terre de Picardie, Haut de Somme, Pays du coquelicot, Est de la Somme et Avre Luce Noye.
- La charte familles sur la Communauté de communes Avre Luce Noye impulsée par la Msa.
- Le réseau des acteurs en faveur des victimes de violences sexistes et sexuelles.
- Le Pacte pour le Bien-Vivre d'Amiens Métropole.
- Le schéma départemental de la domiciliation.
- Le schéma départemental des solidarités.
- Le schéma régional de la Pjm et de l'Agbf.
- L'École des Parents et des Éducateurs de la Somme.
- L'Observatoire social partagé d'Amiens.



3. RÉSEAU DE SERVICES AUX FAMILLES



- Actions marquantes 2024
- Organisation générale
- Services supports
- Vie associative
- Protection juridique des majeurs
- Prévention et protection de l'enfance
- Actions solidaires et familiales

► Actions marquantes 2024

► Inauguration du tiers-lieu Autrement

Le 1^{er} octobre, l'Udaf de la Somme a ouvert un tiers-lieu à destination des proches aidants du département : « Autrement ». Cet espace ressource a été créé par et pour les aidants du territoire samarien. Il propose des activités, des groupes d'échanges, du relaying, des rendez-vous personnalisés et un accueil inconditionnel sur les temps d'ouverture : les mardis, mercredis et vendredis de 12h à 18h et les jeudis de 12h à 20h.

Le tiers-lieu Autrement a été inauguré jeudi 10 octobre en fin de journée. Pour l'occasion, la journée s'est apparentée à un petit marathon :

- le matin, l'émission en direct France Bleu Picardie - France 3 Ici Matin afin d'aborder la question de l'aidance en général.
 - le midi, reportage diffusé dans l'émission France 3 Ici 12/13 Picardie avec des témoignages de proches-aidants.
 - le soir, nous avons coupé le traditionnel ruban en présence des partenaires, des professionnels et des proches-aidants.
- (Plus d'informations sur le tiers-lieu page 37).



► Inauguration du Lieu d'accueil enfants-parents la Coccinelle

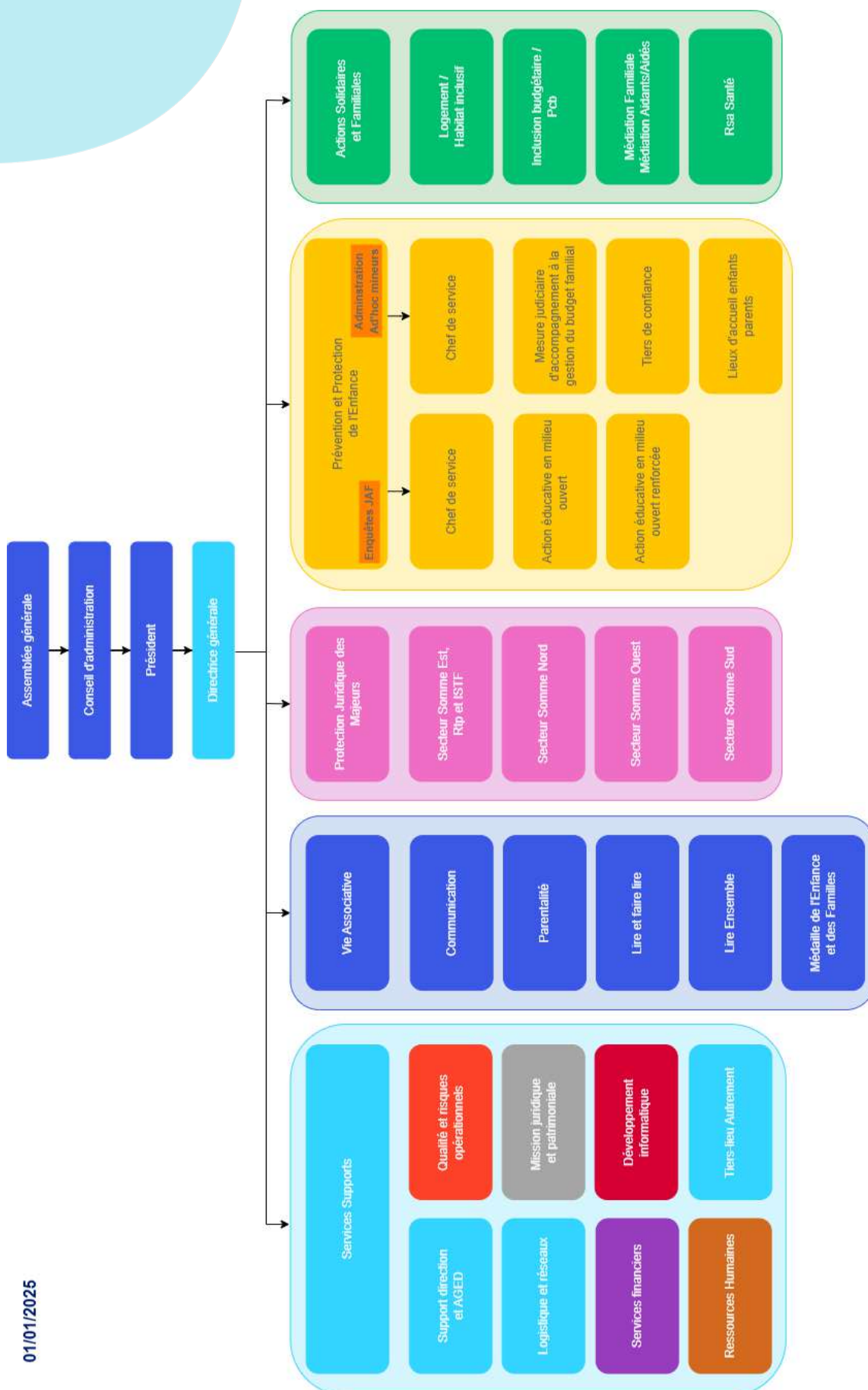
L'Udaf a inauguré son Lieu d'accueil enfant parent (Laep) itinérant La Coccinelle mardi 15 octobre à l'annexe de la Communauté de communes du Grand Roye (Ccgr) situé au 11 rue de la Pêcherie à Roye. Les prises de paroles successives de Madame Bénédicte Thiebaut, présidente de la Ccgr, Madame Ghislaine Lefebvre, trésorière de l'Udaf de la Somme, Madame Marion Henry, directrice générale de l'Udaf de la Somme, Monsieur Charles Daune, président de la Caf de la Somme et Monsieur Sylvère Say, Sous-Préfet de Montdidier ont plébiscité l'initiative de ce dispositif mis en place par l'Udaf en itinérance sur le département.

La Coccinelle est un Laep itinérant qui a ouvert ses portes en juillet 2024. En 2024, elle a accueilli les familles les mardis matin à Roye ; les mercredis matin à Rosières-en-Santerre ; les jeudis matin à Albert ; les jeudis après-midi à Chaulnes et les vendredi matin à Montdidier.

(Plus d'informations sur les Laep page 50).



► Organisation générale



► Accueil et gestion électronique des documents (Aged)

● De quoi s'agit-il ?

- **L'accueil du public**, les usagers, les visiteurs extérieurs, les prestataires et les fournisseurs sont reçus à la borne d'accueil où une secrétaire renseigne, oriente et accompagne le visiteur. En grande majorité, les personnes accueillies sont des majeurs protégés qui souhaitent prendre connaissance de leur situation, de leur état de compte ou ont des demandes particulières et des rendez-vous.
- **Le standard téléphonique**, régule en partie les appels aux délégués le matin et prend les messages des assistantes les après-midis.
On estime à 90% la part des usagers dans les appels téléphoniques au standard.
- **Le traitement des e-mails** de l'adresse service courrier et Sécuribox. Il s'agit de la boîte mail regroupant toutes les adresses mail udaf.org des usagers. Ainsi, toutes les correspondances leur étant adressées sont indexées par le service Aged.
- **Le traitement du courrier**, tri, ouverture et distribution aux services concernés.
- **La Gestion électronique des documents (Ged)** : la numérisation et l'indexation des documents sont des activités liées principalement aux majeurs protégés. La digitalisation des documents permet la constitution de dossiers numériques sécurisés des usagers. La base d'information est donc partagée, disponible et accessible aux personnes autorisées.

● Événements marquants

- Harmonisation des pratiques d'indexation entre secrétaires et assistantes.
- Augmentation de l'utilisation des salles par les partenaires.
- Intégration de nouvelles pratiques en lien avec le Référentiel des bonnes pratiques professionnelles (Rbpp) Pjm.

1 responsable
4 professionnelles

● Chiffres clés



5 204 visites, une augmentation de 9,42 %, soit **21** personnes par jour en moyenne.

27 828 appels répondus, soit **2 319** en moyenne par mois.



Indexation de plus de **116 854** documents en 2024, soit 31 % d'augmentation.

Perspectives 2025

- La création de fiches méthodes pratiques et fonctionnelles pour chaque activité gérée par l'Aged, afin de fiabiliser les processus, de fournir un support technique aux nouveaux arrivants et de garantir une harmonisation des pratiques professionnelles.

► Comptabilité

● De quoi s'agit-il ?

Les services financiers de l'Udaf s'organisent sur 3 axes :

- 1^{er} axe : comptabilité tutélaire ;
- 2^{ème} axe : comptabilité générale ;
- 3^{ème} axe : production budgétaire.

- Dans le 1^{er} axe, la comptabilité tutélaire s'organise en deux activités : la gestion et le règlement de factures pour les majeurs (4 000 factures en moyenne par mois) et la gestion des mesures avec les frais de gestion.
- Dans le 2^{ème} axe, la comptabilité générale pilote les dossiers comptables et paie de l'Udaf (factures fournisseurs, paies salariés, frais de déplacement, travaux comptable, trésorerie, etc.).
- Dans le 3^{ème} axe, la comptabilité générale fournit les données budgétaires pour la construction des comptes administratifs, rapports financiers, arrêtés des comptes.

● Événements marquants

- Contribution à l'élaboration d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens Cpom pour les services Aemo et Aemo Renforcée.
- Changement de flotte automobile.
- Audit comptabilité tutélaire et général.

1 responsable
6 professionnels

● Chiffres clés



Budget de l'Udaf : environ **8 M€** (20 activités).



50 notes de frais gérées par mois.

64 000 factures indexées pour la comptabilité tutélaire, soit en moyenne **5 334** factures gérées par mois par la comptabilité tutélaire.



140 bulletins de salaire et chèques déjeuner gérés par mois.



Perspectives 2025

- Proposer une dématérialisation des frais de déplacement.
- Fiabiliser la base des frais de gestion.
- Optimiser les échanges avec le service Pjm.

► Mission juridique et patrimoniale

● De quoi s'agit-il ?

La Mission juridique et patrimoniale est une mission support œuvrant en transversalité pour l'ensemble des services de l'institution mais dont la majorité des actions porte sur les services de protection juridique des majeurs.

L'intervention de la Mission juridique et patrimoniale, en conseil ou en traitement, s'effectue dans le cadre légal du service concerné. Elle a vocation à intervenir, d'une part, sur des problématiques juridiques ou judiciaires, et d'autre part, sur des questions d'ordre patrimonial.

La Mission juridique et patrimoniale assume le traitement de mesures spécifiques (Ad'hoc mineur ou majeur, subrogé, présomption d'absence).

● Événements marquants

- Mise en place d'un comité placements financiers pour les emplois de fonds supérieurs à 75 000 € afin de fixer au mieux, après analyse, l'orientation.
- **Immobilier** : les ventes se sont réalisées en moyenne à 102,41 % de leurs valeurs vénale.
- **Patrimoine** : du fait de la hausse des taux d'intérêts le travail d'optimisation sur les livrets s'est poursuivi en 2024.

1 responsable
4 professionnels
1 mécénat de compétence

● Chiffres clés

1 155 immeubles détenus bâtis et non bâtis par les majeurs.



34 ventes, 58 inventaires immobiliers et 60 estimations réalisés.



Le solde des avoirs détenus par les majeurs protégés, hors comptes de fonctionnement et de retrait, se chiffre à **93 307 062 €** pour l'exercice 2024.



100 mesures Ad'hoc, présomption d'absence, subrogé.

Perspectives 2025

- Nouvelle organisation à trouver suite au départ du mécénat de compétences.

► Qualité et risques opérationnels

● De quoi s'agit-il ?

Promouvoir et piloter l'amélioration continue :

- Gérer la politique qualité et qualité de vie et conditions de travail ; animer les dispositifs : participation des personnes accompagnées, comité qualité, etc.
- Assurer le reporting du plan annuel qualité.
- Piloter et mettre en œuvre les moyens et outils d'harmonisation des pratiques professionnelles.
- Gérer la politique et les outils de prévention des risques opérationnels (contrôle interne de premier niveau, plan de continuité de l'activité, comité des dossiers sensibles...).
- Coordonner les évaluations et superviser le plan d'amélioration continue.
- Gérer les outils de la qualité et des risques opérationnels Ageval, Evolution, délégation, habilitations et procédures.

● Événements marquants

- Évaluation du service de protection juridique des majeurs (Pjm).
- Journée portes ouvertes du comité des personnes accompagnées Pjm.
- Suivi et mise en place des plans d'amélioration continue.
- Participation au groupe de travail Unaf comité Qualité.

1 responsable
1 professionnel

● Chiffres clés



66 réclamations.

4 comités participatifs de personnes accompagnées Pjm organisés avec en moyenne 6 personnes accompagnées présentes.



4 réunions du Comité des dossiers sensibles Pjm et 1 pour le service Prévention et protection de l'enfance.



56 événements indésirables dans Ageval.



Perspectives 2025

- Développement de la participation des personnes accompagnées = comités participatifs des personnes accompagnées Pjm, Ppe et « Famille - Gouvernante » et questionnaires de satisfaction.
- Suivi des plans d'amélioration continue.
- Intégration des Rtp Pjm.

► Ressources humaines

• De quoi s'agit-il ?

Le service Ressources humaines contribue à déterminer les besoins de l'association, recruter et former de nouveaux salariés, assurer le développement professionnel et les performances tout en assurant le bien-être au travail.

• Événements marquants

- Campagne d'entretiens d'évaluation.
- Forum recrutement le 18 décembre.

1 directrice
1 professionnelle

• Chiffres clés



140 salariés pour 136,9 équivalent temps plein.

8 Cdisation.

15,97 % de turn-over.



419 heures de formations (Analyse de la pratique professionnelle et études de situations comprises).



58 salariés formés.

Absentéisme 2023 :

- Au total : **1 462** jours d'arrêts maladie.
- **385** jours concernant les arrêts de moins de 8 jours.
- Taux d'absentéisme : **4,79 %**.



Absentéisme 2024 :

- Au total : **2 352** jours d'arrêts maladie.
- **356** jours concernant les arrêts de moins de 8 jours.
- Taux d'absentéisme : **7,29 %**.

Perspectives 2025

- Baromètre Social Institutionnel.
- Dématérialisation du Registre Unique du Personnel.
- Renouveler les forums recrutement.

► Tiers – Lieu « Autrement »

● De quoi s'agit-il ?

Le tiers-lieu « Autrement » est un espace d'accueil inconditionnel et d'écoute. Il propose des groupes de parole (Papotage), des activités de ressourcement (telles que la cuisine, le yoga, la sophrologie, etc., sous forme d'un planning mensuel), ainsi qu'un accompagnement pour l'orientation et une aide administrative, destiné à tous les proches-aidants, quel que soit la fragilité de la personne aidée.

Ce projet, novateur sur le territoire, s'inscrit dans une dynamique de démocratie participative : un groupe de 15 bénévoles proches aidants en est à la fois concepteur, animateur et bénéficiaire.

Ce tiers-lieu, intégré au projet associatif de l'Udaf, s'inscrit également dans une dynamique partenariale interne, mobilisant les services d'Istf, de soutien aux Tdc et le dispositif de médiation aidants/aidés. Il contribue à créer du lien et des synergies avec les partenaires locaux tels que le Conseil Départemental, des associations comme Ozange, Aid'Ensemble, Unafam, ou encore des plateformes de répit comme l'Adapt.

Cet espace modulable s'adapte aux besoins des proches aidants du territoire, leur offrant un soutien concret et varié.

● Événements marquants

- Le 10 octobre 2024, l'inauguration du tiers-lieu a été l'occasion de réunir les acteurs locaux, les financeurs, les membres de l'Udaf et les bénévoles proches aidants dans un moment de convivialité, marquant officiellement le démarrage du lieu.
- Le 12 décembre 2024, le premier Comité de Pilotage, réunissant les financeurs et les membres partenaires du tiers-lieu, a permis de présenter les premiers résultats depuis son ouverture.

1 chargée d'étude
et de développement

● Chiffres clés



727 passages entre octobre et fin décembre sur
10 semaines d'activité.

Soit en moyenne **14** personnes par jour.

13 proches aidants bénévoles.



1 à 2 nouveaux proches aidants par
semaine.



Perspectives 2025

- Le développement des actions et l'augmentation du nombre de personnes accueillies.
- La création d'un Groupement Coopératif Social et Médico-Social (Gcsms).
- La promotion de l'essaimage et la mise en œuvre d'une méthode d'essaimage sur le territoire.

► Communication

● De quoi s'agit-il ?

Communication interne : L'Udaf dispose d'un Intranet où les salariés peuvent trouver les informations de l'Institution qu'elles relèvent de la Vie associative ou du fonctionnement des services.

Un journal mensuel appelé « Fil'infos » est réalisé. Il revient sur les chiffres clés des services, les faits marquants du mois, les événements à venir, le carnet de l'Udaf et le rappel des différentes ressources mises à disposition des salariés. Il offre également aux salariés un espace de parole libre.

Communication externe : L'Udaf a continué de développer sa communication auprès des familles, des partenaires et des pouvoirs publics en 2024. L'Udaf alimente continuellement ses réseaux sociaux ainsi que son site Internet. Elle continue de publier son journal d'information « Aux côtés des familles » deux fois par an. L'Udaf s'efforce d'adapter perpétuellement ses supports de communication afin de répondre au mieux aux attentes des familles et des partenaires.

● Événements marquants

- Plusieurs articles de presse et passages à la radio France Bleu Picardie et à la télévision France 3 Picardie.
- L'Udaf dénombre plus de 1 000 abonnés sur ses pages Facebook et plus de 1 500 abonnés sur Linked'In.
- Mise en place d'un sous-site aidant en lien avec le tiers-lieu Autrement.

1 responsable
1 professionnelle

● Chiffres clés

 **1 309** followers sur Facebook.

1 592 followers sur Linked'In.



 **22** abonnés sur Youtube.

2 vidéos réalisées en 2024 soit **11** vidéos sur la chaîne Youtube de l'Udaf.



 **3 402** vues sur les 11 vidéos de l'Udaf.

Gestion de **6** pages facebook (Udaf ; les Laep : Jardin Bleu, Cerf-Volant et Coccinelle ; Autrement ; Lire et faire lire en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement)



 **19 664** visiteurs sur le site web de l'Udaf.

2 journaux externes « Aux côtés des familles ».



 **11** Fil'infos plus **1** spécial Ageval.

Perspectives 2025

- Refonte des plaquettes aux couleurs du réseau Unaf-Udaf-Uraf.
- Continuer à développer la présence de l'Udaf sur les réseaux sociaux existants et nouveaux comme Instagram.
- Création d'une vidéo sur le service de Mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial (Mjagbf).

► Médaille de l'Enfance et des Familles

• De quoi s'agit-il ?

La Médaille de l'enfance et des Familles est une distinction honorifique qui existe depuis plus de 100 ans. Elle est décernée aux mères et aux pères de famille qui élèvent ou ont élevé au moins quatre enfants. Elle est également décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevés dignement un ou plusieurs enfants dans un contexte familial, social ou économique particulièrement difficile. Elle peut également être délivrée aux bénévoles et professionnels intervenant auprès des familles et assurant l'accueil du jeune enfant et la protection de l'enfance. Cette décoration rend hommage au mérite de ces personnes et leur témoigne la reconnaissance de la Nation. L'attribution de la médaille de l'enfance et des familles fait l'objet d'une promotion par an.

• Événements marquants

- Formalisation de la procédure à suivre pour l'instruction des dossiers entre l'Udaf et la Préfecture.

• Chiffres clés



5 dossiers instruits.

5 médailles attribuées.



Mère de famille de 7 enfants demeurant à Doullens.
Mère de famille de 7 enfants demeurant à Goyencourt.
Mère de famille de 5 enfants demeurant à Esmery-Hallon.
Mère de famille de 4 enfants demeurant à Oisemont.
Mère de famille de 4 enfants demeurant à Lamotte-Brebière.



1 responsable
1 professionnelle

Perspectives 2025

- Rendre la gestion de ce dossier plus fluide.



► Parentalité

● De quoi s'agit-il ?

Devenir parent puis accompagner son enfant s'apparente parfois à une aventure ! Des moments de découverte, de joie mais aussi beaucoup de questions... C'est pourquoi l'Udaf de la Somme, déjà engagée auprès des partenaires dans le champ de la parentalité depuis de nombreuses années, a souhaité développer des actions de soutien à la parentalité au bénéfice du tout public.

L'Udaf propose depuis quatre années l'action « Escape Family » inscrite dans le Reaap de la Somme, un jeu ludique, basé sur le principe d'un escape game, abordant la prévention des risques des écrans, des réseaux sociaux, des jeux, etc.

Sont également proposés aux parents des groupes de paroles appelés « Les matinées du Jardin Bleu » une fois par mois.

Le projet d'ouverture d'un lieu ressource parentalité a pris une nouvelle envergure en 2024 en lien avec le partenariat formé avec l'Etat et le Département dans le cadre du Pacte des solidarités 2024-2027.

L'Udaf fait partie des réseaux parentalité existant sur le département.

● Événements marquants

- Intervention lors de l'Assemblée générale de l'Unaf à Pau pour présenter l'Escape Family numérique.
- Obtention du Label « parent parlons numérique » et du Label « pédaGoJeux ».
- Inscription du projet d'ouverture d'un lieu ressource parentalité dans le Pacte des solidarités de la Somme avec un axe prédominant 1 000 premiers jours.

1 responsable
1 professionnelle

● Chiffres clés



8 Escape Family.

127 personnes :

- 55 parents.
- 72 enfants
- Soit 48 familles.



9 Matinées du Jardin Bleu

38 Parents participants



7 réseaux parentalité.

Perspectives 2025

- Rattachement des Laep à la parentalité.
- Ouverture d'un lieu de soutien à la parentalité avec axe 1 000 premiers jours.
- Collaboration avec l'Unaf pour la diffusion de l'Escape Family.
- Continuité du travail avec les réseaux parentalité de la Somme.



► Partager la lecture

● De quoi s'agit-il ?

Cette action vise à rendre la lecture accessible à tous dès la petite enfance, à renforcer les liens sociaux et la solidarité. Elle lutte contre l'illettrisme et vise à une émancipation grâce à la culture et la littérature. Elle se décline en deux dispositifs :

- **Lire et faire lire**, qui donne le goût de lire aux enfants depuis 25 ans. Il favorise la rencontre et le dialogue intergénérationnel entre des enfants (de 0 à 11 ans) et des personnes de plus de 50 ans. C'est un dispositif national co-porté par l'Udaf et la Ligue de l'Enseignement de la Somme.
- **Lire Ensemble**, qui lutte contre l'isolement des personnes en situation de vulnérabilité (perte d'autonomie, handicap, précarité économique, illettrisme, etc.). Il vise à créer du lien social intergénérationnel et faire vivre la solidarité autour du livre.

● Événements marquants en 2024

Lire et faire lire

- Co-organisation de la journée départementale pour les bénévoles le 18 novembre à Amiens.
- Présences de bénévoles lors d'événements : animation d'atelier lecture lors d'une journée parentalité à Amiens, lors du salon du livre d'Abbeville, lors du salon Lumière de livres à Amiens, etc.

1 responsable
1 professionnelle

● Chiffres clés (année scolaire 2023-2024)



131 bénévoles dont **32** nouveaux.

76 structures (dont **14** nouvelles) sur **31** communes.



7 formations et **43** personnes formées.

8 bénévoles relais sur **6** secteurs



Perspectives 2025

- Déploiement de Lire Ensemble.
- Présence sur les salons du livre de la Somme (Abbeville, Ault, Mers-les-Bains, Salouël, etc.)
- Organisation des 25 ans du dispositif Lire et faire lire pour 2025.
- Renouvellement de l'action de lecture sur l'égalité fille-garçon à Abbeville.
 - Mise en place du prix « Je lis en Somme » organisé avec la Ligue de l'enseignement de la Somme.



► Information et soutien aux tuteurs familiaux (Istf)

● De quoi s'agit-il ?

L'Information et le soutien aux tuteurs familiaux est l'accompagnement et le conseil auprès des familles qui souhaitent ou gèrent la mesure de protection juridique d'un proche.

L'Udaf est l'un des deux interlocuteurs de l'Istf de la Somme. Elle répond aux demandes directes des familles ainsi qu'à la plateforme téléphonique gratuite (du lundi au vendredi de 9h à 12h) qui est mise à leur disposition au niveau régional. Les appels sont pris en charge par l'assistante dédiée au service pour une orientation vers la réponse ou pour une prise de rendez-vous avec un professionnel. Ces derniers se déroulent à l'Udaf ou sur des lieux de permanence répartis dans tout le département, notamment dans les trois tribunaux, ou au domicile des familles à leur demande.

● Événements marquants

- Déploiement des interventions collectives dans plusieurs établissements et auprès de divers partenaires.
- Présence lors du passage de la caravane des aidants à Abbeville le 19 juin et à Amiens le 20 juin.
- Organisation d'une conférence partenariale le 28 novembre.

1 responsable
4 professionnelles

● Chiffres clés



397 appels et mails.

88 permanences.



37 rendez-vous individuels.

23 actions collectives.



Permanences dans les Tribunaux :



Perspectives 2025

- Projet de participation à une émission de radio sur France Bleu Picardie.



► Protection juridique des majeurs

● De quoi s'agit-il ?

La mesure de protection est une décision judiciaire d'accompagnement individualisé émise par le juge des contentieux de la protection pour les adultes vivant de manière autonome ou dans des établissements de soins, médico-sociaux et sociaux.

Elle se décline en plusieurs types de mesures telles que la tutelle, la curatelle, la sauvegarde de justice et la Maj.

La mesure de protection est temporaire et vise principalement à promouvoir l'autonomie tout en assurant la protection des biens et du logement, tout en respectant le principe d'autodétermination.

Elle est conçue pour répondre aux besoins spécifiques des personnes majeures qui peuvent nécessiter un accompagnement judiciaire en raison de leur situation de vie particulière.

En mettant l'accent sur l'équilibre entre autonomie et protection, cette mesure cherche à préserver les droits et la dignité des individus concernés.

● Événements marquants

- L'année 2024 aura été marquée par l'évaluation de la Has qui reconnaît la qualité du travail portée par les équipes du service Pjm.

Moyenne globale de l'évaluation : 3,45/4.

15 critères imposés validés sur 16 avec 11 étoiles.

- Déploiement de « MaMesuretMoi ».
- Arrêtés sur la réforme des comptes de gestion.
- Travail sur l'organisation interne du service : « Faire ensemble pour les majeurs protégés ».
- Formalisation du 1^{er} module du Rbpp : « ouverture-clôture ».

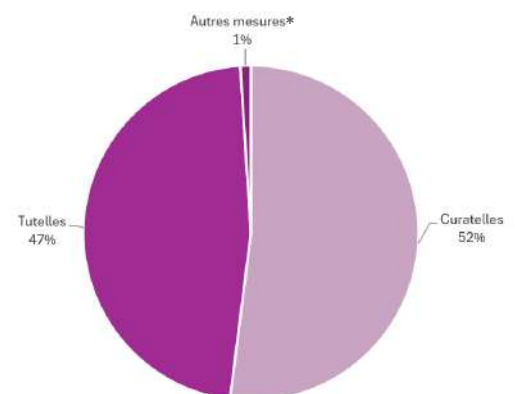
4 chefs de service
60 professionnels
2 référents technique
et pédagogique
1 stagiaire

● Chiffres clés

 **2 640** mesures gérées dont **239** ouvertures et **203** clôtures.

 **63 %** domicile dont **75 %** ont moins de 65 ans.  **37 %** établissement dont **49 %** ont plus de 65 ans.

Nature des mesures



* Curatelles ou tutelles aux biens ou à la personne, subrogés tuteur ou curateur, présomptions d'absence, mesures ad'hoc.

Perspectives 2025

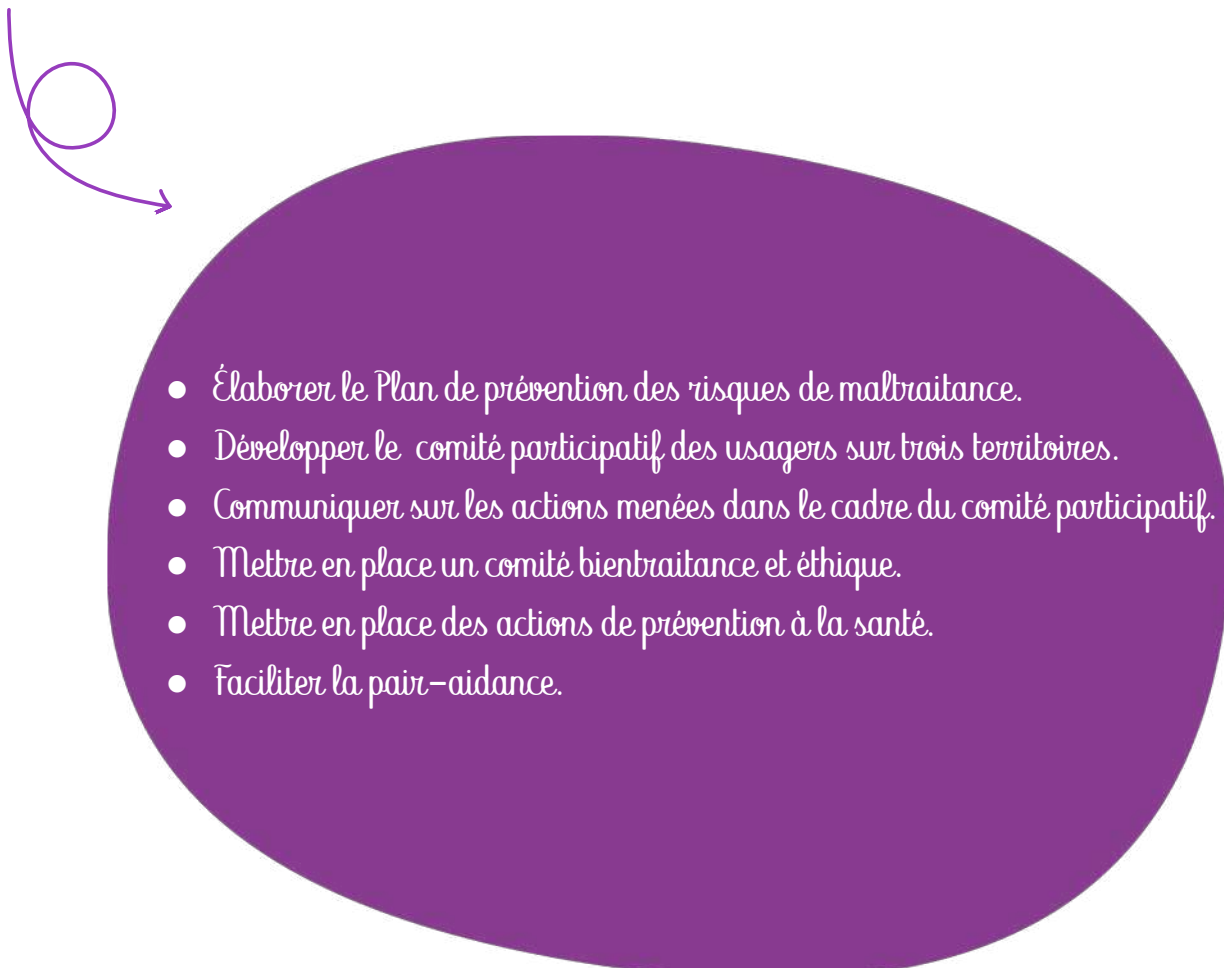
- Stabilisation de l'organisation et amélioration de l'homogénéité des pratiques.
- Mise en œuvre de la réforme des comptes de gestion.
- Développement de l'équipement « MaMesuretMoi » (10% équipé au 31/12/2024).
- Déploiement du dispositif expérimental co-porté avec l'Ats « Main dans la main ».
- Déploiement des modules Logement, Santé et Budget du Rbpp.

● Évaluation et plan d'amélioration continue

Suite à l'évaluation du service, le plan d'amélioration continue a été élaboré. Il est construit pour une période de 5 ans et comprend prioritairement les axes d'amélioration issue de la cotation des critères impératifs et les axes issus d'une cotation inférieure à 3.

Le résultat de l'évaluation est 15 critères imposés validés sur 16 avec 11 étoiles.

- Critère 3.11 L'Essms définit avec les professionnels un plan de prévention des risques de maltraitance et de violences :
 - ▶ 2024 : sensibilisation des équipes sur ce plan.
 - ▶ 2025 : rédaction du plan de prévention des risques de maltraitance et de violences.

- 
- Élaborer le Plan de prévention des risques de maltraitance.
 - Développer le comité participatif des usagers sur trois territoires.
 - Communiquer sur les actions menées dans le cadre du comité participatif.
 - Mettre en place un comité bientraitance et éthique.
 - Mettre en place des actions de prévention à la santé.
 - Faciliter la pair-aidance.

► Action éducative en milieu ouvert (Aemo)

● De quoi s'agit-il ?

Elle consiste en l'intervention à domicile d'un travailleur social pour une durée variable en fonction des besoins des familles et des objectifs fixés (de 6 mois à 2 ans, renouvelable jusqu'aux 18 ans de l'enfant). La mesure est exercée sur décision judiciaire du juge des enfants.

Le travailleur social travaille avec enfants et parents sur les problématiques repérées dans l'ordonnance. A échéance, il fait un rapport au juge et à l'Aide Sociale à l'Enfance (Ase) pour indiquer comment il perçoit l'évolution de la situation et formuler les préconisations au magistrat.

La mission de l'Aemo est de protéger les mineurs dont la santé, la sécurité ou la moralité sont en danger ou lorsque leurs conditions d'éducation sont compromises. Le travailleur social intervient pour veiller à éloigner tout danger du mineur dans son milieu familial, de soutenir et rétablir la place éducative des parents afin de renouer des liens, d'apaiser le climat et le contexte de vie des familles. Il les aide à retrouver leur autorité afin que les enfants grandissent dans un environnement stable et sécurisé.

Le but de l'Aemo est de favoriser le maintien des enfants au domicile familial.

● Événements marquants

- 4 postes en Cdi ont été pérennisés en juillet 2024.
- Mise en place des « jeudis partenaires » : invitation de France Parrainage, Adom, Le mail, contrat engagement jeune, etc.
- Formation sur les écrits professionnels pour une partie de l'équipe.
- Réunion de pôle le 19/12 avec des groupes de travail sur l'éthique et la déontologie du travailleur social, la notion d'équipe et de cohésion.
- Création d'espace et aménagement de la cuisine pédagogique qui accueille des enfants et leurs parents dans le cadre d'activités manuelles thématiques à visée éducatives (confection de repas, de gâteaux, Halloween, fête de Noël, etc.).

● Chiffres clés



Habilitation pour **198** mesures et autorisation complémentaire jusqu'à **330**.

176 mesures instituées.

183 mains-levées.



507 enfants suivis sur 2024, soit en moyenne **323** mineurs par mois.

1 directrice de pôle
12 professionnels

Perspectives 2025

- Stabiliser l'équipe de professionnels.
- Signature d'un Cpom (Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens) avec le Département.

● Évaluation et plan d'amélioration continue

Suite à l'évaluation du service, le plan d'amélioration continue a été élaboré. Il est construit pour une période de 5 ans et comprend prioritairement les axes d'amélioration issue de la cotation des critères impératifs et les axes issus d'une cotation inférieure à 3.

Le résultat de l'évaluation est 14 critères imposés validés sur 16 avec 14 étoiles.

- Critère 3.11 L'Essms définit avec les professionnels un plan de prévention des risques de maltraitance et de violences :
 - ▶ 2024 : sensibilisation des équipes sur ce plan.
 - ▶ 2025 : rédaction du plan de prévention des risques de maltraitance et de violences.
- Critère 3.13 L'Essms assure le recueil et le traitement des événements indésirables.
 - ✓ 2024 = Mise en place d'Ageval permettant le recueil, l'analyse et le traitement des événements indésirables.

- 
- *Élaborer un plan de prévention de gestion de la maltraitance.*
 - *Procéder au recueil et traitement des événements indésirables et événements indésirables graves.*
 - *Déclarer et analyser les événements indésirables et événements indésirables graves en équipe.*
 - *Évaluer le projet d'accompagnement par l'utilisation d'outil d'évaluation (Dipc).*
 - *Associer la personne accompagnée au fonctionnement du service.*
 - *Informar des suites données aux demandes formulées dans le cadre du comité participatif.*
 - *Définir la procédure lanceurs d'alerte.*

► Action éducative en milieu ouvert renforcée (Aemo R)

● De quoi s'agit-il ?

Le service Aemo R a pour missions principales d'apporter soutien et conseil aux familles dans l'éducation de leurs enfants de veiller à éloigner tout danger du mineur dans son milieu familial, de soutenir et rétablir la place éducative des parents afin de renouer des liens, d'apaiser le climat et le contexte de vie des familles. La mesure Aemo R permet un accompagnement intensif et soutenu qui favorise la compréhension des dysfonctionnements liés à la problématique familiale. Elle engage parents et enfants dans une démarche de restaurations des liens et valorise les potentialités familiales.

Cette mesure est destinée au suivi éducatif d'enfants âgés de 0 à 6 ans (mesure pouvant être étendue à la fratrie au-delà des 6 ans et jusqu'à 18 ans).

L'intervention éducative dite renforcée s'exerce deux voire trois fois par semaine auprès de l'enfant et de ses parents et se décline sous forme de visites à domicile, accompagnements administratifs, médicaux, mise en places d'activités à visée éducative et préventive.

La mesure Aemo R est une mesure judiciaire ordonnée par le juge des enfants d'une durée de 6 mois renouvelable une seule fois. C'est une mesure qui se veut courte et intensive dans le cadre d'une intervention précoce.

● Événements marquants

- Rédaction du bilan et présentation au Département de la première année d'activité du service.
- Prise en charge durant 2 nuitées d'une mère et de son enfant dans le cadre d'un repli sur l'appartement dédié rue Pingre à Amiens.

● Chiffres clés



Habilitation de **20** mesures.

38 enfants et leurs parents accompagnés en 2024 soit en moyenne **20** enfants par mois.

14 mineurs sont sortis du dispositif



1 directrice de pôle
4 professionnelles

Actions collectives :

Crêpes, zoo, acrobbranche, repas
interculturel, prévention des écrans,
journée familles à la mer,
galette des rois...

Perspectives 2025

- Prévision d'extension du service de 20 mineurs de 0 à 18 ans en avril avec recrutement de deux éducateurs(trices) spécialisé(e)s supplémentaires et d'un référent technique et pédagogique.
- Réponse à l'Appel à projet concernant 80 places supplémentaires pour le dernier trimestre 2025 et recrutement en fonction.

► Administration Ad'hoc pour mineurs et Enquête Jaf

● De quoi s'agit-il ?

L'administrateur Ad'hoc est une personne physique ou morale inscrite sur la liste de la cour d'appel de son ressort. Il est désigné par un juge ou le procureur de la République pour accompagner un enfant dans une procédure judiciaire ou administrative, ou dans le cadre de la gestion de son patrimoine, lorsque ses parents sont en opposition d'intérêts ou ne peuvent le faire. L'administration Ad'hoc permet la représentation d'un mineur non émancipé par un tiers, lorsque, dans une procédure, ses intérêts apparaissent en opposition avec ceux de ses représentants légaux ou lorsque ceux-ci sont dans l'incapacité de le représenter. Sa mission prend fin lorsque la décision de justice définitive a été prononcée ou à la majorité de l'enfant.

L'administration Ad'hoc pour mineurs prend ainsi toute sa place au sein d'une large palette d'actions, de services et de représentations destinés à protéger les enfants et garantir leurs droits et leur bien-être. Ces mesures sont menées en partenariat avec le service juridique et patrimonial.

Pour prendre sa décision, le Jaf peut ordonner des enquêtes sociales appelées également « enquêtes Jaf ». Elles permettent d'évaluer l'environnement de l'enfant et les conséquences des décisions prises sur sa vie (article 373-2-12 du Code civil).

Ces enquêtes retracent les parcours individuels, la vie de couple, la situation des parents depuis leur séparation, la dynamique familiale, les conditions de vie des enfants et rassemble des témoignages de professionnels. Elles proposent en conclusion un dispositif de prise en charge des enfants et émet un avis sur la façon dont l'autorité parentale est exercée. L'approche de la famille est globale : elle intègre les dimensions psychologiques, environnementales, culturelles, économiques et matérielles.

Elles se déroulent dans un délai moyen de trois mois.

● Chiffres clés



Administration ad'hoc
2 mineurs accompagnés.

13 enquêtes Jaf réalisées
dont 3 pour le tribunal de Dieppe.



1 directrice de pôle
3 professionnels

Perspectives 2025

- Mieux se faire connaître auprès des prescripteurs.
- Renouvellement des inscriptions sur les listes du tribunal pour les deux activités.

► Dispositif de soutien aux Tiers de confiance (Tdc)

● De quoi s'agit-il ?

Le dispositif de soutien aux Tdc est un dispositif gratuit et ouvert à tous les Tdc de la Somme. C'est un lieu d'écoute, de soutien et d'information.

Nous clôturons en 2024 la quatrième année d'expérimentation du dispositif. Lors de la première année, appuyé par le texte de loi d'Adrien Taquet, notre souhait était de soutenir et d'accompagner les Tdc du territoire de la Somme dans leur mission.

Pour cela, les équipes ont mis en place au sein du dispositif différents outils comme une permanence téléphonique ; une adresse mail ; des actions collectives sur les territoires du département afin d'aller à la rencontre des Tdc et leur offrir un espace de paroles ; des visites à domicile et une présentation du dispositif aux différents acteurs des territoires.

● Événements marquants

Les différentes actions collectives animées par l'équipe au cours de ces années d'exercice ont permis de créer un « guide Tdc », dont l'objectif principal est de répondre aux premières questions que se pose un Tdc lorsqu'il vient d'être nommé.

Le guide réalisé permet de clarifier la place de chacun, l'étendue des actes d'autorité parentale que peut accomplir le Tdc et répondre aux questions qui concernent son statut.

1 directrice de pôle,
1 cheffe de service,
3 professionnelles

● Chiffres clés



14 actions collectives.

40 Tdc rencontrés.



370 courriers.

27 mails reçus.



251 appels sur permanences téléphoniques.

6 visites à domicile.



11 accompagnements dans les démarches.

Perspectives 2025

- L'année 2024 a été la dernière année d'expérimentation du dispositif de soutien aux Tiers de Confiance. Le Conseil Départemental de la Somme prévoit d'internaliser ce dispositif.

► Lieux d'accueil enfant – parent (Laep)

● De quoi s'agit-il ?

Un Laep est un lieu convivial, de parole et de jeu qui accueille des enfants, de leur naissance à leur 5 ans, en présence de leur(s) parent(s) ou d'un accompagnant, afin de favoriser la sociabilité et de prévenir l'éventuelle apparition de troubles. Il est inspiré de la Maison Verte, créée à l'origine par Françoise Dolto.

L'Udaf de la Somme gère trois Laep : deux Laep sur Amiens : le Cerf-Volant et le Jardin Bleu ; et un Laep itinérant sur le département, La Coccinelle.

Ce dispositif d'accueil « n'est ni une crèche, ni une halte-garderie, ni un centre de consultations ». Il est anonyme et libre. Deux accueillantes sont présentes à chaque séance. Leurs interventions s'appuient sur l'écoute et l'observation de l'enfant d'une part et des parents d'autre part. Ils favorisent les interrelations entre l'enfant et son parent, mais également entre les divers enfants accueillis et entre les divers adultes qui les accompagnent.

● Événements marquants

- Ouverture de La Coccinelle en juillet.
- Développement des séances d'accueil du Cerf-Volant avec l'ouverture les jeudis et vendredis après-midi.

● Chiffres clés

Le Cerf-Volant est situé à Amiens centre.



846 passages d'enfants
et **854** d'accompagnants

62 nouvelles familles
et **117** enfants.



Le Jardin Bleu est situé à Amiens Nord.



1079 passages d'enfants
et **968** d'accompagnants

81 nouvelles familles
et **126** enfants.



2 cheffes de service
16 accueillantes

La Coccinelle est itinérante sur 5 villes : Albert, Chaulnes, Montdidier, Rosières-en-Santerre et Roye.



191 passages d'enfants
et **201** d'accompagnants

52 nouvelles familles
et **59** enfants.



Les coordonnées et horaires des Laep sont à retrouver sur le site de l'Udaf.

Perspectives 2025

- Ajout de séances d'accueil complémentaire au Laep La Coccinelle.
- Déménagement du Jardin Bleu dans de nouveaux locaux et ouverture d'une séance d'accueil supplémentaire le lundi matin en corrélation avec la demande des familles.
- Inauguration des nouveaux locaux du Jardin Bleu.
- Mise en place d'une coordination des trois Laep.



► Mesure d'aide à la gestion du budget familial (Mjagbf)

● De quoi s'agit-il ?

La Mjagbf est une mesure de protection de l'enfance qui permet de mettre en place un accompagnement social, éducatif et budgétaire des familles autour de la gestion des prestations familiales dans l'intérêt de l'enfant.

La mesure s'adresse en particulier à des familles qui ne parviennent pas à faire un usage approprié des prestations familiales au regard des besoins de l'enfant.

La mesure permet à un travailleur social spécialement qualifié (le délégué aux prestations familiales) de mettre en place cet accompagnement. Les prestations familiales ne sont plus versées directement à la famille, mais au service délégué aux prestations familiales.

Le délégué a pour mission d'accompagner la famille vers une gestion autonome du budget familial permettant de répondre en particulier aux besoins liés au logement, à l'entretien, à la santé et à l'éducation des enfants. La Mjagbf est la première mesure de protection de l'enfance, prononcée par le juge des enfants, dont la mission est légalement fixée en référence aux besoins de l'enfant. La gestion du budget est une porte d'entrée dans l'accompagnement de familles en difficultés. Le délégué aux prestations familiales initie un travail de soutien à la parentalité, articulé autour de l'apprentissage de savoir-faire concrets. Elle permet ainsi de trouver des solutions pour le maintien des enfants au domicile.

Dans les situations de placement, elle permet d'investir le lien avec l'enfant et le maintien dans le logement afin de faciliter le retour définitif de l'enfant ou d'exercer le droit de visite et d'hébergement des parents.

● Événements marquants

L'année 2024 a été marquée par l'écriture du Livret d'Accompagnement (Dipc) et une activité en constante augmentation qui a permis l'arrivée de deux nouvelles professionnelles (remplacement et Cdd sur un 7ème poste).

1 directrice de pôle
1 cheffe de service
8 professionnelles

● Chiffres clés



261 familles soit **557** enfants.

61 mesures instituées.

34 mesures clôturées.



Perspectives 2025

- Le développement des actions collectives, la participation des usagers et la réécriture du projet de service sont les axes de travail actuels. La poursuite de la présentation de la Mjagbf aux partenaires, et le renforcement des liens avec les juges des enfants nouvellement arrivés sur le Tribunal pour Enfants, sont également d'actualité. Pour ce faire, le service va travailler à l'élaboration d'une vidéo sur le mandat judiciaire.

● Évaluation et plan d'amélioration continue

Suite à l'évaluation du service, le plan d'amélioration continue a été élaboré. Il est construit pour une période de 5 ans et comprend prioritairement les axes d'amélioration issue de la cotation des critères impératifs et les axes issus d'une cotation inférieure à 3.

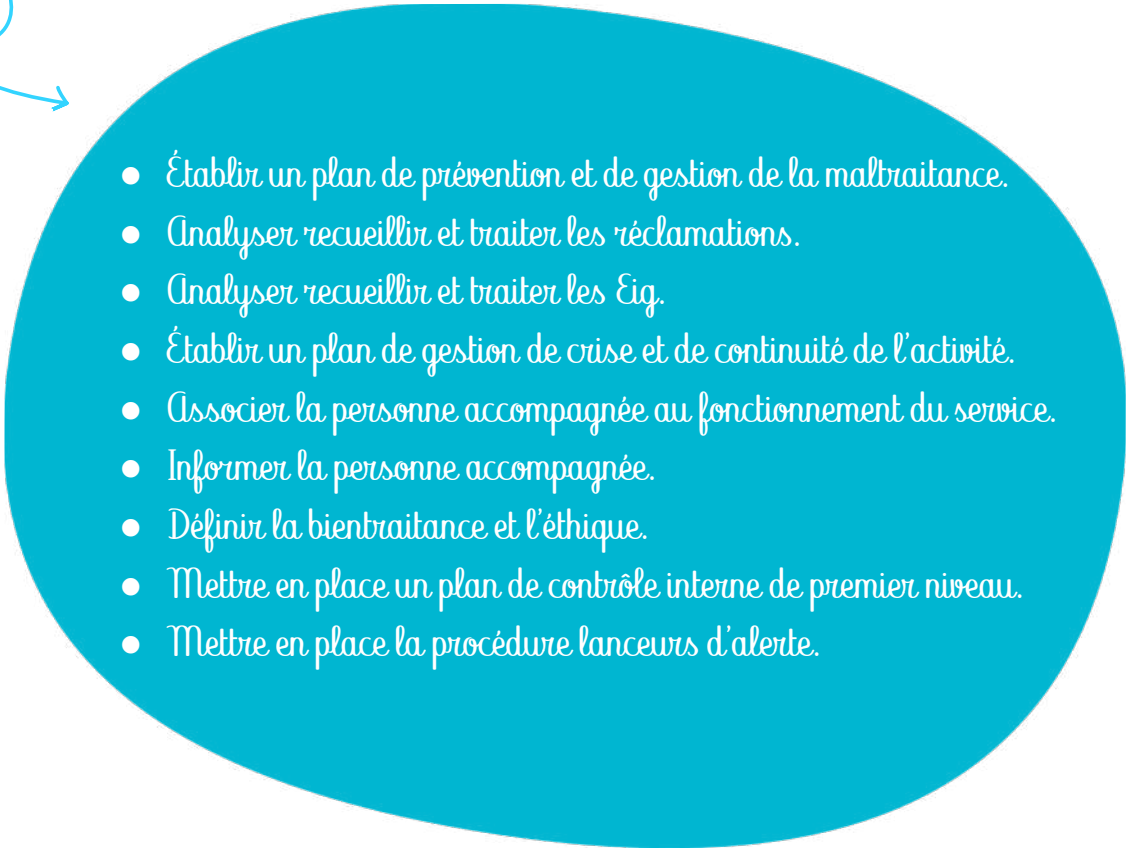
Le résultat de l'évaluation est 7 critères imposés validés sur 16 avec 1 étoile.

- Critère 3.11 L'Essms définit avec les professionnels un plan de prévention des risques de maltraitance et de violences :
 - ▶ 2024 : sensibilisation des équipes sur ce plan.
 - ▶ 2025 : rédaction du plan de prévention des risques de maltraitance et de violences.

- Critère 3.13 L'Essms assure le recueil et le traitement des événements indésirable
 - ✔ 2024 = Mise en place d'Ageval permettant le recueil, l'analyse et le traitement des événements indésirable.

- Critère 3.12 L'Essms organise le recueil de traitement des réclamations
 - ✔ 2024 Procédure plaintes et réclamations rappelé et suivi dans le cadre du logiciel métier

- Critère 3.14.1 L'Essms définit avec les professionnels un plan de gestion de crise et de continuité de l'activité et le réactualise régulièrement
 - ▶ 2024 : communication de l'existence du plan de continuité de l'activité.

- 
- Établir un plan de prévention et de gestion de la maltraitance.
 - Analyser recueillir et traiter les réclamations.
 - Analyser recueillir et traiter les Eiq.
 - Établir un plan de gestion de crise et de continuité de l'activité.
 - Associer la personne accompagnée au fonctionnement du service.
 - Informer la personne accompagnée.
 - Définir la bientraitance et l'éthique.
 - Mettre en place un plan de contrôle interne de premier niveau.
 - Mettre en place la procédure lanceurs d'alerte.

► Accompagnement Rsa Santé

● De quoi s'agit-il ?

L'accompagnement des bénéficiaires du Rsa sur l'axe santé vise à débloquent les freins à l'insertion professionnelle liés à la santé des personnes. Ainsi, il s'agit d'accompagner les bénéficiaires dans une prise en compte des problématiques de santé qu'ils rencontrent afin que le traitement de ces dernières permette d'envisager ensuite l'insertion socio-professionnelle. Un des objectifs est également de veiller à repérer l'ensemble des besoins de la personne dans l'accès aux droits, l'adéquation du logement et la tenue du budget.

Les allocataires du Rsa accompagnés par notre service souffrent de difficultés liées à leur état de santé. Ces dernières peuvent être multiples et dépasser les maux physiques. Nous les accompagnons vers et dans une prise en charge médicale de leur santé mais également dans l'obtention des droits qui peuvent y être liés : Aah, Rqth, Css, etc. Néanmoins, l'accompagnement Rsa reste global et tous les aspects de la situation individuelle des personnes sont pris en compte : famille, logement, budget. L'objectif est une insertion sociale et/ou professionnelle.

● Événements marquants

- 1^{ère} année complète de ce nouvel exercice.
- Absence longue durée du professionnel dédié.
- Solidarité des partenaires.
- Recrutement d'une nouvelle professionnelle.

● Chiffres clés



200 bénéficiaires du Rsa accompagnés dont
80 bénéficiaires en file active pour l'Udaf.

Marché de **3** ans.



1 cheffe de service
2 professionnelles

Perspectives 2025

- A l'édition du prochain appel à projet, une réflexion sera menée sur l'opportunité de poursuivre cette activité et/ou de la développer à d'autres profils de bénéficiaires du Rsa (jeunes parents, retraités, ...).

► Accompagnement logement

● De quoi s'agit-il ?

L'**accompagnement logement** vise à accompagner et soutenir un ménage dans son accès ou son maintien dans un logement. Il s'agit d'un accompagnement global puisque tous les aspects de la vie de la personne sont pris en compte : situation sociale, familiale, budgétaire, professionnelle et environnementale.

Le service est mandaté par Action Logement et le Rectorat d'Amiens pour un accompagnement visant à lever les freins liés à une problématique logement (pour un public salarié (via Action Logement) ou salarié de l'académie d'Amiens. Cela représente une douzaine de mesures annuelles.

Dans le cadre du Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (Avdl), une convention lie également l'Udaf à la Sip pour une action de Soutien à l'Insertion et à la Pérennisation dans le Logement (Sipl). Et pour la mesure Amhi, qui est une nouvelle proposition d'accompagnement s'adressant aux locataires de 62 ans et plus de la Sip, pour lesquels le maintien dans le logement est corrompu, en raison soit d'impayés locatifs soit de troubles du voisinage/dégradation importante du logement (en lien éventuel avec des troubles psychiques ou incapacité de se maintenir seul(e) dans le logement).

● Événements marquants

- Renouvellement de la convention Etat/Sip/Udaf pour les mesures Sipl : 32 mesures annuelles.
- Convention Etat/Sip/Udaf/Nouvelle Forge pour une nouvelle modalité d'accompagnement : l'Amhi, 20 mesures menées avec la Nouvelle Forge (13 dédiées à l'Udaf).

● Chiffres clés



32 mesures Sipl.

10 mesures logement pour Action logement et académie d'Amiens.



1 cheffe de service
2 professionnelles
1 contrat de
professionnalisation

Perspectives 2025

- Mise en œuvre de la mesure Amhi.

► Habitat inclusif

● De quoi s'agit-il ?

L'habitat inclusif est une proposition d'habiter autrement, c'est-à-dire selon le label « Famille - Gouvernante », en colocation avec le soutien d'une aide à domicile, nommée « Gouvernant(e) ». C'est une réponse non institutionnelle, souple, basée sur le libre choix de la personne. Cette alternative s'offre à des personnes souffrant de troubles psychiques stabilisés et/ou vieillissantes.

Entre quatre et six habitants y vivent en colocation fondée sur un Projet de Vie Sociale et Partagée co-construit avec eux. Celui-ci est différent pour chaque maison.

● Événements marquants

- Dispositif complet avec 20 habitants !
- Ouverture d'un logement Pmr à Roye.

● Chiffres clés



20 habitants.

20 places.



4 maisons dont une adaptée aux personnes à mobilité réduite (Pmr).

3 villes accueillantes :



1 cheffe de service
3 professionnels



Perspectives 2025

- Le développement est actuellement gelé par le Conseil Départemental.
- Perspective de travailler à une autre forme d'habitat.

► Inclusion budgétaire

● De quoi s'agit-il ?

Le service d'inclusion budgétaire met en œuvre et déploie sur le département 5 Pcb sur 6 que compte le département. Les professionnelles apportent alors écoute, soutien et conseil aux personnes en difficultés budgétaires (élaboration d'un diagnostic, prévention de l'endettement, montage et dépôt d'un dossier de surendettement, conseils budgétaires). Le service a également la charge de la plateforme numérique Agirpourmonbudget.fr, les actions collectives de prévention et de pédagogie budgétaire (sur la thématique budgétaire et l'accès aux droits) et le micro-crédit personnel.

Elle est également conventionnée avec Action Logement et le Rectorat d'Amiens.

● Événements marquants

- Fin du marché de prévention budgétaire auprès des Aci.
- Mise en œuvre du label Pcb quartiers prioritaires de la ville d'Amiens.
- Nomination d'une professionnelle à la Commission de surendettement des particuliers au sein de la Banque de France.

● Chiffres clés

210 entretiens individuels.



52 actions collectives soit **536** personnes rencontrées.

40 entretiens effectués via la plateforme Agirpourmonbudget.fr.



12 interventions lors des journées de prévention budgétaire du Snu soit 152 jeunes rencontrés.

69 demandes de microcrédit reçues.

7 dossiers de microcrédit instruits.

4 microcrédit accordés (et 3 en attente de retour au 31/12/2024).



1 cheffe de service
2 professionnelles
1 contrat de
professionnalisation

10 permanences ont été tenues lors des audiences civiles et surendettement au sein des tribunaux de Péronne et Abbeville.



Perspectives 2025

- Renouvellement des Pcb en 2025.
- Obtention éventuelle du 6^{ème} label Pcb.

► Médiation

● De quoi s'agit-il ?

Le service de médiation familiale et de médiation aidants-aidés offre un espace de parole neutre, bienveillant et confidentiel qui vise à la résolution de conflits familiaux.

Dans le cadre de la **médiation familiale**, il s'agira de permettre à des parents en cours de séparation ou séparés de s'entendre notamment sur les intérêts des enfants. Il est alors possible d'élaborer un protocole parental, à faire homologuer par le juge aux affaires familiales.

La **médiation aidants-aidés** vise à apaiser les relations entre les proches et l'aidé ainsi qu'à faciliter la prise de décision au profit d'un proche vulnérable (mesure de protection juridique, entrée en Ehpad, proche-aidance, etc.). Elle vise alors l'expression de chacun des membres de la famille.

● Événements marquants

- 1^{ère} année pleine d'exercice.
- Activité en constante augmentation.

● Chiffres clés

47 médiations réalisées.



43 permanences tenues dans les mairies du littoral, dans les tribunaux d'Amiens et d'Abbeville.

Pour la médiation familiale, l'Udaf occupe des permanences en Ccas, en mairie et à la Maison pour tous d'Abbeville.



1 cheffe de service
1 professionnelle

637 personnes rencontrées en information collective (famille ou professionnels).



Pour la médiation aidants-aidés, l'Udaf intervient sur l'ensemble de la Somme.



Perspectives 2025

- L'année 2024 doit pérenniser le développement du service de médiation avec notamment un déploiement à l'Est du département.

4. ANIMATEUR ASSOCIATIF



- Udaf : Union départementale des associations familiales
- Réseau Unaf – Udaf – Uraf
- Les mouvements à recrutement général
- Les mouvements à recrutement spécifique
- Les mouvements indépendants ou non fédérés

► Udaf : Union départementale des associations familiales

42

associations

7 953

suffrages

3 506

adhérents
dont 3 201 votants

Un soutien logistique aux associations

- Prêt de salle pour l'organisation de réunions ou d'actions spécifiques des associations (ex : prêt d'une salle à la Favec pour des ateliers informatiques).
- Mise à disposition d'un bureau partagé occupé par quatre associations en 2024.
- Domiciliation de six associations à l'Udaf.
- Impression de documents (plaquettes, flyers, rapports d'activité, etc.).
- Possibilité de gérer les adhérents via l'outil informatique « Adhélis ».
- Diffusion d'informations sur le site Internet de l'Udaf, les réseaux sociaux et dans la lettre externe « Aux côtés des familles ».

Une présence aux côtés des associations

- Participation aux Assemblées générales.
- Soutien administratif.
- Soutien financier avec le reversement des 10 % du fonds spécial.

Un développement du réseau associatif

- Visite de plusieurs associations adhérentes.
- Rencontre de nouvelles associations.

► Réseau Unaf – Udaf – Uraf

Action marquante en 2024

► Intervention de l'Udaf à l'Assemblée Générale de l'Unaf

L'Udaf de la Somme était présente à l'Assemblée générale de l'Unaf les 22 et 23 juin à Pau pour laquelle une part importante de la rencontre était consacrée à la thématique de la parentalité. En sus des points statutaires et des élections prévues dans le cadre du renouvellement partiel du Conseil d'administration de l'Unaf, la mise en avant de la thématique parentalité a permis de mettre en lumière les actions et témoignages de terrain. A cette occasion, l'Unaf a accueilli deux intervenantes extérieures, Jessica Pothet, Maître de conférences en sociologie à l'Université Claude Bernard, Lyon 1 et Emmanuelle Moraël, déléguée générale de la Fédération Française des Espaces de rencontre.

Aux côtés d'autres Udaf, l'Udaf de la Somme a pu présenter son action parentalité « Escape Family » en séance plénière et proposer aux participants de la tester en fil rouge sur les deux jours. Les deux professionnelles, Virginie Légli et Adeline Roze, ont présenté l'objectif de l'Escape Family qui est de sensibiliser parents et enfants sur les différents thèmes de la vie quotidienne et notamment son développement opéré en 2023 avec la création d'un Escape Family numérique portant sur la prévention des risques liés à l'utilisation des écrans.

Plusieurs Udaf sont intéressées par le déploiement du concept afin de pouvoir le proposer aux familles de leur département. L'Udaf doit travailler avec l'Unaf en ce sens.



► Les mouvements à recrutement général

Les associations familiales catholiques (Afc) |
149 adhérents



► 1 fédération, 2 associations : Amiens et environs et Picardie maritime

L'Afc d'Amiens a organisé, dans les locaux de l'Udaf, une conférence, ouverte à tous, intitulée : « Anticiper pour protéger et transmettre » axée sur les deux questions suivantes : Quelles dispositions prendre pour protéger le conjoint survivant ? Quand et comment transmettre à ses enfants ?

Une trentaine de personnes était présente (dont deux-tiers d'adhérents) à la présentation réalisée par deux notaires sur les conséquences des différents régimes matrimoniaux et celles de l'absence de lien matrimonial mais aussi sur les dispositions à prendre dans les différents cas.

L'association a également organisée une projection d'un film en avant première : « Que notre joie demeure » de Cheyenne-Marie Carron. 60 personnes (adhérents et non adhérents) ont assisté à ce film. Une occasion de réflexion sur les difficultés en matière d'éducation, sur le phénomène de la radicalisation de personnes très jeunes et ses conséquences, sur le pardon, sur les liens possibles entre des communautés de religions différentes...

Les associations familles rurales (Fr) | 616 adhérents

► 1 fédération, 12 associations : Beuvraignes, Brouchy, Canaples, Chaulnes, Dompierre-Becquincourt, Hangeest-en-Santerre, Le Hamel, Pont-Remy, Rollot, Sains-en-Amiennois, Warloy-Baillon et Ufcs 80



L'association Familles rurales de Warloy-Baillon a proposé plusieurs lotos ainsi qu'un repas dansant dont les bénéficiaires participent au centre de loisirs du mois de juillet.

L'association Familles rurales de Canaples proposent de la gym douce et de la marche chaque semaine ainsi que des actions ponctuelles telles que des ateliers informatique ou de jardinage.

Elle a également participé aux actions de la commune lors du téléthon et des jeux olympiques.

La confédération syndicale des familles (Csf) | 19 adhérents

Les bénévoles de La Csf siègent dans les Conseils d'administration des bailleurs sociaux. Leurs objectifs sont que chaque citoyen a droit à des conditions de vie dignes, susceptibles de lui permettre de s'insérer et de s'épanouir pleinement ; et que chaque locataire a droit, en échange du paiement de son loyer et de ses charges, à un cadre de vie décent et de qualité.



L'association familles de France (Ff) Amiens et environs | 15 adhérents

L'association a organisé sa première bourse aux jouets et puériculture à destination de toutes les familles à Amiens. Cet événement a vu passé 250 personnes de tous âges.

L'association organise également régulièrement des ateliers scientifiques et de travaux manuels en partenariat avec l'association Les ateliers de la fermette à Sains-en-Amiénois.



L'union des familles laïques (Ufal) Amiens Métropole | 9 adhérents

L'association Ufal a organisé en novembre une conférence intitulée « La sécurité sociale est-elle en danger au XXIème siècle ? » dans les locaux de l'Udaf à Amiens.

Lors de cette conférence, les intervenants ont abordé l'histoire de la sécurité sociale, la complémentaire santé solidaire, une certaine idée de la mutuelle et la sécurité sociale de l'alimentation.

Celle-ci était organisée en partenariat avec la Cnam, Mutuale, Collab Solidaire et l'Udaf.



► Les mouvements à recrutement spécifique

► Mouvements de type éducatifs ou professionnels

Les associations d'aide à domicile en milieu rural
(Admr) | 824 adhérents

► 1 fédération, 7 associations : Amiens, Corbie et Bray-sur-Somme, Esmeroy-Hallon, Monchy-Lagache, Nesle, Roisel et Vignacourt



1^{er} réseau national
et associatif de
service à la personne

Les associations ont continué à développer leur service pour les seniors : Numeric'aid, lancé en 2023 sur le territoire samarien. Il s'agit d'un service gratuit d'accompagnement au numérique à domicile pour les personnes âgées de 60 ans et plus résidant sur la communauté de communes Est de la Somme. Ce service sera déployé sur l'ensemble de la Somme d'ici à fin 2025.

Les maisons familiales rurales (Mfr) | 822 adhérents

► 7 associations : Beauquesne, Conty, Eclusiers-Vaux, Flixecourt, Oisemont, Villers-Bocage et Uzengremer



L'association Mfr de Conty s'est engagée en faveur d'un parcours artistique et culturel. Les élèves de première ont participé au projet « Chambre », une initiative favorisant l'expression et la créativité. Les élèves de Capa1 ont, quant à eux, réalisé un album photo dédié aux aînés, un projet inscrit dans le cadre du dispositif Peps, mettant en avant le lien intergénérationnel et la mémoire collective.

Les élèves de seconde travaillent actuellement avec Somme Patrimoine dans le cadre d'un second projet Peps, en vue du Festival Transgression à la Citadelle, renforçant ainsi leur approche du patrimoine et des arts vivants.

Les élèves de troisième bénéficient d'un programme axé sur le sport, la santé et le bien-être, à travers les dispositifs Cap Équilibre et Cap Zen, proposés par le Conseil Départemental.

Enfin, l'association a mis en place l'atelier Par'Ado, une action visant à renforcer le lien entre parents et adolescents au sein du collège, grâce au soutien du Conseil Départemental.

► Mouvements de type sociaux

L'association de parents et amis de personnes handicapées mentales (Adapei) | 16 adhérents



Comme chaque année, l'Unapei a lancé l'opération Brioches sur toute la France en octobre.

L'Adapei 80 était présente sur l'ensemble du département de la Somme sur des marchés, en porte à porte, dans les écoles, entreprises, galeries marchandes pour récolter des dons contre des brioches. Ces dons servent à financer des projets pour les personnes accompagnées par l'association. Grâce à l'ensemble des bénévoles, des professionnels, des mairies et des établissements de l'association, plus de 3 000 brioches ont été offertes en échanges de généreux dons.

L'association des paralysés de France (Apf France handicap) | 46 adhérents



L'association a ouvert son tiers-lieu inclusif : « Le QG d'Henriette » situé à Amiens. Cet espace est conçu pour favoriser la collaboration, l'innovation et la productivité en profitant d'un environnement moderne et convivial avec tous les équipements nécessaires (Wifi, imprimante, café & thé, cuisine équipée, etc.).

Durant l'année 2024, l'association a mis en place le projet « 123 santé » sur l'ensemble de ses groupes relais : Amiens, Abbeville et Albert.

C'est un projet qui allie 4 axes :

- Le sport adapté, avec l'association siel bleu. Les participants ont pratiqué de la gym douce et de la boccia.
- La nutrition, avec l'intervention d'une nutritionniste sur un atelier cuisine sur Amiens et le temps d'un goûter sur Abbeville et Albert.
- Le bien-être & l'estime de soi, avec l'intervention d'une socio esthéticienne.
- Un café prévention santé, avec l'intervention de la Cpm de la Somme pour parler de ce qu'ils mettent en place sur cette thématique.

L'association enfance et famille d'adoption (Efa) | 25 adhérents



L'association a mis en place un groupe de parole par trimestre. C'est un temps d'échanges ouvert à tous autour de l'adoption.

Les adhérents peuvent profiter d'une sortie bowling parents/enfants par an et d'un pique-nique annuel.

L'association propose également quelques sorties entre mamans ou entre papas pour échanger.

Enfin, l'association propose des sorties cinéma lorsqu'un film autour du sujet de l'adoption sort.

L'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (Unafam) | 108 adhérents



L'association a proposé un webinaire sur la thématique : « Fragilité psychique et décrochage scolaire ». Celui-ci a été l'occasion pour les proches et les personnes concernées de vivre un moment d'échange et de soutien, en compagnie de François, référent école Unafam et ancien directeur d'établissement ; d'Arnaud, étudiant après deux décrochage au lycée et de Marie, mère d'une jeune fille qui a connu une période difficile en 1^{ère} et terminale.

L'association propose également des cafés rencontre, des moments conviviaux pour échanger et partager autour d'un café.

► Mouvements de type familles monoparentales et familles homoparentales

L'association de conjoints survivants et de parents d'orphelins (Favec) | 43 adhérents



En 2024, l'association a mis l'accent sur l'initiation et le perfectionnement de ses adhérents (plus de 20) aux outils Internet.

Elle a notamment continué ses cours d'informatique à Albert. Elle a également mis en place une autre approche des cours informatiques en collaboration avec « Contrat Jeunes » dans les locaux de l'Udaf à Amiens grâce à des conventions Orange.

En fin d'année, deux ateliers de 9 personnes sur l'utilisation des smartphones ont eu lieu et ont été appréciés. Ces cours ont été donnés par Synapse (conventionné avec le Département).

Ces cours visent à donner l'opportunité aux adhérents de ne pas être en marge de la société.

► Les mouvements indépendants ou non fédérés

L'association familiale d'Amiens (Afa) | 19 adhérents

L'association organise des ateliers aquarelle toutes les semaines et des temps de rencontre autour des jeux de société deux fois par mois.

L'association a offert à chaque adhérente un saladier en verre à l'occasion de la fête des mères.



L'association familiale de Crécy-en-Ponthieu | 157 adhérents

L'association participe à la vie de la commune lors des événements organisés notamment pour la fête des mères et en fin d'année auprès des aînés.

L'association France Alzheimer Somme | 185 adhérents

L'association propose notamment des ateliers tennis de table tous les 15 jours entre aidants, aidés, bénévoles et des repas conviviaux au restaurant, toutes les 7 semaines environ avec deux moments forts dans l'année, le méchoui en juillet et le repas de Noël.

L'association propose également gratuitement une formation pour mieux comprendre la maladie, faciliter la communication et optimiser l'accompagnement au quotidien d'un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. Elle dure 14h et est répartie en sept sessions.

Elle est constituée de sept modules :

- Connaître la maladie,
- Communiquer et comprendre,
- Accompagner au quotidien,
- S'informer sur les aides,
- Être l'aidant familial,
- Préparer l'entrée en établissement,
- Vivre en établissement.



L'association pour adultes et jeunes handicapés (Apajh) | 11 adhérents



L'association propose régulièrement des réunions pour les parents d'enfants atteints de troubles dys. Les thèmes sont variés : s'organiser quand on est dys, les outils numériques mais aussi des échanges et témoignages.

L'association a ouvert une maison de répit à Amiens au deuxième trimestre 2024. Cette structure peut accueillir jusqu'à 16 adolescents de 14 à 16 ans atteints de « troubles du spectre autistique », pendant les week-ends et les vacances scolaires. Ils pourront faire des ateliers pédagogiques et des sorties. La maison accueille également leurs aidants. Ceux-ci peuvent participer à des temps d'échange entre aidants et à des ateliers avec les personnes aidées. Ils peuvent également rencontrer des associations qui proposent d'autres dispositifs.

L'association SOS papa | 98 adhérents

L'association gère un espace de rencontre.



L'association Aid'Ensemble, innover le quotidien | 39 adhérents

A l'occasion de la 15^{ème} Journée Nationale des Aidants, l'association a organisé une journée dédiée aux aidants familiaux et aux personnes qu'ils accompagnent. Cette initiative vise à reconnaître et soutenir les 11 millions d'aidants en France qui apportent quotidiennement leur aide à un proche en perte d'autonomie, malade ou en situation de handicap.

L'association propose des journées familiales à la Ferme du Moulin, en collaboration avec l'association « Du Sens aux Pattes ». Ces événements offrent aux familles concernées par les troubles du neuro-développement l'opportunité de partager des moments conviviaux au contact des animaux de la ferme, notamment des lapins et des poules. Ces journées visent à favoriser l'inclusion sociale et à renforcer les liens familiaux dans un cadre naturel et apaisant.



Glossaire

Aah : Allocation adulte handicapé	Dasen : Directeur académique des services de l'Éducation Nationale
Aci : Ateliers et chantiers d'insertion	Ddcs : Direction départementale de la Cohésion sociale
Adapei : Association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales	Ddets : Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
Adil : Association départementale d'information sur le logement	Dgfp : Direction générale des finances publiques
Admr : Aide à domicile en milieu rural	Dipc : Document individuel de prise en charge
Aemo : Action éducative en milieu ouvert	Efa : Enfance et famille d'adoption
Aemo R : Action éducative en milieu ouvert renforcée	Ehpad : Etablissement hospitalier pour personne âgée dépendante
Afa : Association familiale d'Amiens	Eig : Événement indésirable grave
Afc : Association familiale catholique	Epe : École des parents et des éducateurs
Agbf : Aide à la gestion du budget familial	Epsm : Etablissement public de santé mentale
Aged : Accueil et gestion électronique des documents	Ess : Économie sociale et solidaire
Al : allocation de logement	Essms : établissements et services sociaux et médico-sociaux
Amhi : Accompagnement au maintien dans l'habitat et à l'insertion	Favec : Fédération d'associations de conjoints survivants
Apajh : Association pour adultes et jeunes handicapés	Ff : Familles de France
Apf : Association des paralysés de France	Fnepe : Fédération nationale des coles des parents et des éducateurs
Apl : Aide personnalisée au logement	Fr : Familles rurales
Apradis : Association pour la professionnalisation, la recherche, l'accompagnement et le développement en intervention sociale	Gcsms : Groupements de Coopération Sociale et Médico-sociale
Ars : Agence régionale de santé	Ged : Gestion électronique des documents
Ase : Aide sociale à l'enfance	Gls : gestion locative sociale
Ats : Association tutélaire de la Somme	Has : Haute autorité de santé
Avdl : Accompagnement vers et dans le logement	Hlm : Habitation à loyer modéré
Bdsh : Baie de Somme habitat	Ime : Institut médicaux éducatif
Caf : Caisse d'allocations familiales	Iml : Intermédiation locative
Cal : Commission d'attribution des logements	Isft : Ingénierie sociale financière et technique
Caleol : Commission d'examen de l'occupation des logements	Ist : Infection sexuellement transmissible
Caue : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement	Istf : Information et soutien aux tuteurs familiaux
Ccapex : Commission de coordination des actions de prévention des expulsions	Jaf : Juge aux affaires familiales
Ccas/Cias : Centre communal (intercommunal) d'action sociale	Laep : Lieu d'accueil enfant-parent
Ccgr : Communauté de communes du Grand Roye	Maam : Maison des associations d'Amiens métropole
Cdac : Comité départemental d'aménagement commercial	Maj : Mesure d'accompagnement judiciaire
Cdca : Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie	Marpa : Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie
Cdd : Contrat à durée déterminée	Mfr : Maison familiale rurale
Cden : Conseil départemental de l'Éducation Nationale	Mjagbf : Mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familiale
Cdi : Contrat à durée indéterminée	Msa : Mutualité sociale agricole
Cdif : Comité départemental d'inclusion financière	Odpe : Observatoire départemental de la protection de l'enfance
Cdjsva : Commission départementale de la jeunesse, des sports et de la vie associative	Oib : Observatoire de l'inclusion bancaire
Cdpe : Comité départemental pour la protection de l'enfance	Pcb : Point conseil budget
Cdsf : Comité départemental des services aux familles	Pjm : Protection juridique des majeurs
Cdu : Commission des usagers	Pmr : Personnes à mobilité réduite
Ceser : Conseil économique, social et environnemental régional	Ppe : Prévention et protection de l'enfance
Cfpe : Conseil de famille des pupilles de l'État	Ptce : Pôle territorial de coopération économique
Cgct : code général des collectivités territoriales	Rbpb : Référentiel des bonnes pratiques professionnelles
Ch : centre hospitalier	Reeap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
Chibs : Centre hospitalier intercommunal Baie de Somme	Rqth : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
Chu : Centre hospitalier universitaire	Rsa : Revenu de solidarité active
Clt3p : Commission locale des transports publics particuliers de personnes	Rso : Responsabilité sociétale des organisations
Cnaf : Caisse Nationale d'Allocations Familiales	Rtp : Référent technique et pédagogique
Corevih : Comité de coordination régional de la lutte contre les Ist et le Vih	Sdsf : Schéma départemental des services aux familles
Cpam : Caisse primaire d'assurance maladie	Sip : Société immobilière picarde
Cpass : Comité paritaire d'action sanitaire et sociale	Sipl : Soutien à l'insertion et à la pérennisation dans le logement
Cpom : Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens	Snu : Service national universel
Cpss : Comité de la protection sociale des salariés	Tdc : Tiers de confiance
Crssa : Conférence régionale de la santé et de l'autonomie	Udaf : Union départementale des associations familiales
Cse : Comité social et économique	Udaus : Union départementale de l'accueil de l'urgence sociale
Csf : Confédération syndicale des familles	Ufal : Union des familles laïques
Css : Complément santé solidaire	Ufcs : Union féminine civique et sociale
Cts : Conseil territorial de santé	Unaf : Union nationale des associations familiales
	Unafam : Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques
	Uraf : Union régionale des associations familiales
	Vih : Virus de l'immunodéficience humaine



Directeur de publication et président : Sébastien BIL | **Directrice générale :** Marion HENRY
Conception : Virginie LÉGLISE et Bérengère PATY | **Crédits photos :** Udaf 80 | **Impression :** Copieself
ISSN : 3073-2751 | Imprimé à 60 exemplaires | Annuel
Udaf de la Somme, 36 rue du Général Leclerc CS 71 015 80010 AMIENS Cedex 1
03 22 82 09 00 contact@udaf80.org www.udaf80.fr

